

POLE METROPOLITAIN LOIRE ANGERS

COMITE SYNDICAL

Séance du 27 janvier 2025

12 heures 30

Délibération n°1 - FINANCES - COMPTE DE GESTION 2024 DU POLE METROPOLITAIN LOIRE ANGERS – APPROBATION.

M. Christophe BECHU, président, expose :

Le Comité Syndical :

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2024, et les décisions modificatives s'y rattachant, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, l'état des Restes à Recouvrer et l'état des Restes à Payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

Considérant la régularité des opérations :

- ***statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;***
- ***statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024,***

déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le président,

Christophe BECHU



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Réunion du lundi 27 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à douze heures trente, les délégués du Comité Syndical du Pôle métropolitain Loire Angers, désignés par la communauté urbaine Angers Loire Métropole ou leur communauté de communes, convoqués par voie dématérialisée, le mercredi quinze janvier deux mil vingt-cinq, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Christophe BECHU, président.

ETAIENT PRESENTS

M. BECHU Christophe, M. BERLAND Yves, Mme BOUCHOUX Corinne, M. BRANCOUR Roch, M. DAVY Jean-Louis, M. DEMOIS Jean-Louis, M. FOYER Jérôme, M. GIRARD Jean-Jacques, M. GIRAULT Jérémy, M. GODIN Eric, Mme GROSSET Corinne, Mme GUILLET Priscille, M. HIE Arnaud, M. JOUSSET Mickaël, M. LE BARS Jean-Yves, M. LEBRUN Henri, M. LE GALL Didier, Mme MARQUET Elisabeth, M. PAVILLON Jean-Paul, Mme RICHARD Elsa, M. SCHMITTER Marc, Mme SOURISSEAU Sylvie.

ETAIENT EXCUSES

M. ARLUISON Jean-Christophe, Mme BELLEUT Sandrine, Mme BIENVENU Roselyne, M. BLONDET Jacques, M. de VILLOUTREYS Thierry, M. FOREST Dominique, M. GIDOIN Yves, M. GUILLEUX Jean-Philippe, M. HEBE Jean-Pierre, M. HENRY Maxence, M. LAGLEYZE David, M. MAILLART Philippe, M. MARTIN Jacques-Olivier, Mme MARTIN Maryvonne, Mme MONNIER Marie-Madeleine, M. PRONO Jean-Charles, M. VEYER Philippe.

ETAIENT ABSENTS

Les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20, 2° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS

M. VEYER Philippe
Mme BELLEUT Sandrine
M. DE VILLOUTREYS Thierry
M. BLONDET Jacques
M. GIDOIN Yves
Mme MONNIER Marie-Madeleine
Mme BIENVENU Roselyne

NOM DES MANDATAIRES

M. JOUSSET Mickaël
M. SCHMITTER Marc
M. LEBRUN Henri
M. GIRARD Jean-Jacques
M. BRANCOUR Roch
M. LE BARS Jean-Yves
Mme BOUCHOUX Corinne

**POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS
BUDGET PRINCIPAL**

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2024**

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme FREDERIQUE HAMEL

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 06/01/2025

Population 396809
Nomenclature M57
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 9
4 Compte de résultat	Etat I-4 11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	28
1 Balance des comptes	Etat III-1 29
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 40
4EME PARTIE : Page des signatures	41

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

ACTIF NET⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	281,18
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	
Autres immobilisations incorporelles	97,49	Réserves	322,29
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	438,95
Terrains		Résultat de l'exercice	140,77
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	1 183,18
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)	0,50	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	97,99	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Stocks		Autres dettes non financières	
Créances	78,32	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	
Trésorerie	1 007,10	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	1 085,42	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	0,23
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 183,41	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	1 183,41

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées					25 810,00
Autres immobilisations incorporelles		925 130,63	827 637,69	97 492,94	84 149,20
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Réseaux et installations de voirie					
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		174,89	174,89		
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		500,00		500,00	500,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		925 805,52	827 812,58	97 992,94	110 459,20

BILAN (en Euros)

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

ACTIF	NOTE	Exercice 2024			Exercice 2023
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés		78 206,09		78 206,09	
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		111,45		111,45	74,75
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		78 317,54		78 317,54	74,75
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		1 007 104,29		1 007 104,29	938 574,64
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		1 007 104,29		1 007 104,29	938 574,64
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		2 011 227,35	827 812,58	1 183 414,77	1 049 108,59

BILAN (en Euros)

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		54 598,86	54 598,86
Fonds globalisés		129 470,45	125 980,45
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		72 686,02	37 390,02
Rattachées à un actif non amortissable		24 420,00	24 420,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			
RÉSERVES		322 286,64	322 286,64
REPORT A NOUVEAU		438 952,02	450 510,06
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		140 766,78	-11 558,04
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		1 183 180,77	1 003 627,99

BILAN (en Euros)

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)			
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			16 730,92
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières			28 749,68
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)			45 480,60
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)			45 480,60
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		234,00	
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		1 183 414,77	1 049 108,59

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état		
Participations	724,00	
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	167,61	
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	0,05	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	27,70	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	919,37	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	495,63	
Charges de personnel	187,26	
Indemnités des élus (et membres du CESR)		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes	2,46	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	59,59	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	744,93	

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2024

En Milliers d'Euros

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	33,67	
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	33,67	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	140,77	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	140,77	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état				
Participations		723 999,72		
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		167 614,27		
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		54,08		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		27 704,00		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		919 372,07		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		495 628,30		
Charges de personnel		187 257,15		
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		134 238,59		
Dont charges sociales		53 018,56		
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		2,46		
Impôts et taxes		2 459,96		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		59 586,96		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		744 934,83		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		33 670,46		
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé		33 670,46		
Dont collectivités territoriales				

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

POSTES	NOTE	Exercice 2024	Exercice 2023	Variation
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		33 670,46		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		140 766,78		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)				
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		140 766,78		

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Résultats budgétaires de l'exercice

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	515 803,77	1 316 656,02	1 832 459,79
Titres de recette émis (b)	126 076,96	926 913,34	1 052 990,30
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	126 076,96	926 913,34	1 052 990,30
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	515 803,77	1 316 656,02	1 832 459,79
Mandats émis (f)	74 824,70	787 222,15	862 046,85
Annulations de mandats (g)		1 075,59	1 075,59
Dépenses nettes (h = f - g)	74 824,70	786 146,56	860 971,26
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	51 252,26	140 766,78	192 019,04
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	454 216,77		51 252,26		505 469,03
Fonctionnement	438 952,02		140 766,78		579 718,80
TOTAL I	893 168,79		192 019,04		1 085 187,83
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	893 168,79		192 019,04		1 085 187,83

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	485 599,77		485 599,77
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 500,00		2 500,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	488 099,77		488 099,77
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	488 099,77		488 099,77
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 704,00		27 704,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	27 704,00		27 704,00
TOTAL GENERAL		515 803,77		515 803,77

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
20	485 599,77	47 120,70		47 120,70	438 479,07
21	2 500,00				2 500,00
SOUS-TOTAL	488 099,77	47 120,70		47 120,70	440 979,07
TOTAL	488 099,77	47 120,70		47 120,70	440 979,07
040	27 704,00	27 704,00		27 704,00	
TOTAL	27 704,00	27 704,00		27 704,00	
TOTAL GENERAL	515 803,77	74 824,70		74 824,70	440 979,07

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	2 000,00		2 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 000,00		2 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 000,00		2 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	59 587,00		59 587,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	59 587,00		59 587,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	454 216,77		454 216,77
TOTAL GENERAL		515 803,77		515 803,77

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	2 000,00	3 490,00		3 490,00	-1 490,00
13		63 000,00		63 000,00	-63 000,00
SOUS-TOTAL	2 000,00	66 490,00		66 490,00	-64 490,00
TOTAL	2 000,00	66 490,00		66 490,00	-64 490,00
040	59 587,00	59 586,96		59 586,96	0,04
TOTAL	59 587,00	59 586,96		59 586,96	0,04
001	454 216,77				454 216,77
TOTAL GENERAL	515 803,77	126 076,96		126 076,96	389 726,81

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	720 069,02		720 069,02
012	Charges de personnel et frais assimilés	502 000,00		502 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	35 000,00		35 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 257 069,02		1 257 069,02
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	59 587,00		59 587,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	59 587,00		59 587,00
TOTAL GENERAL		1 316 656,02		1 316 656,02

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	720 069,02	318 565,03	1 075,59	317 489,44	402 579,58
012	502 000,00	375 397,24		375 397,24	126 602,76
65	35 000,00	33 672,92		33 672,92	1 327,08
TOTAL	1 257 069,02	727 635,19	1 075,59	726 559,60	530 509,42
042	59 587,00	59 586,96		59 586,96	0,04
TOTAL	59 587,00	59 586,96		59 586,96	0,04
TOTAL GENERAL	1 316 656,02	787 222,15	1 075,59	786 146,56	530 509,46

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	150 000,00		150 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	700 000,00		700 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS SPECIFIQUES			
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	850 000,00		850 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 704,00		27 704,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	27 704,00		27 704,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	438 952,02		438 952,02
TOTAL GENERAL		1 316 656,02		1 316 656,02

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013		7 541,27		7 541,27	-7 541,27
70	150 000,00	167 614,27		167 614,27	-17 614,27
74	700 000,00	723 999,72		723 999,72	-23 999,72
75		1,33		1,33	-1,33
77		52,75		52,75	-52,75
TOTAL	850 000,00	899 209,34		899 209,34	-49 209,34
042	27 704,00	27 704,00		27 704,00	
TOTAL	27 704,00	27 704,00		27 704,00	
002	438 952,02				438 952,02
TOTAL GENERAL	1 316 656,02	926 913,34		926 913,34	389 742,68

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	47 120,70		47 120,70
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47 120,70		47 120,70
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	47 120,70		47 120,70
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	47 120,70		47 120,70
13912	Régions	22 862,00		22 862,00
139173	FEOGA	4 842,00		4 842,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 704,00		27 704,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	27 704,00		27 704,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	74 824,70		74 824,70

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	3 490,00		3 490,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	3 490,00		3 490,00
1311	État et établissements nationaux	63 000,00		63 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	63 000,00		63 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	66 490,00		66 490,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	66 490,00		66 490,00
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	26 450,96		26 450,96
28031	Frais d'études	7 326,00		7 326,00
280421	Biens mobiliers, matériel et études	25 810,00		25 810,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	59 586,96		59 586,96
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	59 586,96		59 586,96
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	126 076,96		126 076,96

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60622	Carburants	588,71		588,71
60623	Alimentation	1 193,89		1 193,89
6064	Fournitures administratives	1 270,69		1 270,69
611	Contrats de prestations de services	294,00		294,00
6132	Locations immobilières	910,80		910,80
61351	Matériel roulant	1 429,04		1 429,04
6156	Maintenance	2 168,40		2 168,40
6161	Multirisques	2 786,92		2 786,92
6182	Documentation générale et technique	1 193,19		1 193,19
6184	Versements à des organismes de formation	4 466,00		4 466,00
6185	Frais de colloques et séminaires	2 165,00		2 165,00
6188	Autres frais divers	10 101,76	773,29	9 328,47
62268	Autres honoraires, conseils...	69,05		69,05
6234	Réceptions	5 591,86		5 591,86
6236	Catalogues et imprimés	91,20		91,20
6238	Divers	5 508,61		5 508,61
6251	Voyages, déplacements et missions	12 364,84	302,30	12 062,54
6281	Concours divers (cotisations...)	249 073,84		249 073,84
62878	A des tiers	17 297,23		17 297,23
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	318 565,03	1 075,59	317 489,44
6215	Personnel affecté par la commune membre du GFP	178 138,86		178 138,86
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	113,39		113,39
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	2 346,57		2 346,57
64111	Rémunération principale	944,17		944,17
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	236,90		236,90
64113	NBI	34,46		34,46
64118	Autres indemnités.	677,49		677,49
64131	Rémunérations	92 903,19		92 903,19
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	1 384,15		1 384,15
64138	Primes et autres indemnités	31 608,77		31 608,77
6417	Rémunérations des apprentis	12 329,93		12 329,93
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	38 037,95		38 037,95
6453	Cotisations aux caisses de retraite	7 002,35		7 002,35
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	5 098,17		5 098,17
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	3,73		3,73
6475	Médecine du travail, pharmacie	397,16		397,16

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6478	Autres charges sociales diverses	4 140,00		4 140,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	375 397,24		375 397,24
65748	Autres personnes de droit privé	33 670,46		33 670,46
65888	Autres	2,46		2,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	33 672,92		33 672,92
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	727 635,19	1 075,59	726 559,60
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	59 586,96		59 586,96
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	59 586,96		59 586,96
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	59 586,96		59 586,96
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	787 222,15	1 075,59	786 146,56

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 880,47		5 880,47
6479	Remboursements sur autres charges sociales	1 660,80		1 660,80
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	7 541,27		7 541,27
70848	aux autres organismes	130 022,09		130 022,09
70878	par des tiers	37 592,18		37 592,18
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	167 614,27		167 614,27
74758	Autres groupements	665 679,20		665 679,20
74773	FEADER	58 320,52		58 320,52
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	723 999,72		723 999,72
75888	Autres	1,33		1,33
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1,33		1,33
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	52,75		52,75
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	PRODUITS SPECIFIQUES	52,75		52,75
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	899 209,34		899 209,34
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	27 704,00		27 704,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 704,00		27 704,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	27 704,00		27 704,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	926 913,34		926 913,34

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		54 598,86						54 598,86		54 598,86
10222	F.C.T.V.A.		125 980,45				3 490,00		129 470,45		129 470,45
1022	Sous Total compte 1022		125 980,45				3 490,00		129 470,45		129 470,45
102	Sous Total compte 102		180 579,31				3 490,00		184 069,31		184 069,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		322 286,64						322 286,64		322 286,64
106	Sous Total compte 106		322 286,64						322 286,64		322 286,64
10	Sous Total compte 10		502 865,95				3 490,00		506 355,95		506 355,95
110	Report à nouveau (solde créditeur)		450 510,06	11 558,04				11 558,04	450 510,06		438 952,02
11	Sous Total compte 11		450 510,06	11 558,04				11 558,04	450 510,06		438 952,02
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou	11 558,04			11 558,04			11 558,04	11 558,04		0,00
12	Sous Total compte 12	11 558,04			11 558,04			11 558,04	11 558,04		0,00
1311	État et établissements nationaux						63 000,00		63 000,00		63 000,00
1312	Régions		114 302,00	114 302,00				114 302,00	114 302,00		0,00
13173	FEADER		14 528,02						14 528,02		14 528,02
1317	Sous Total compte 1317		14 528,02						14 528,02		14 528,02
131	Sous Total compte 131		128 830,02	114 302,00			63 000,00	114 302,00	191 830,02		77 528,02
13273	FEADER		24 420,00						24 420,00		24 420,00
1327	Sous Total compte 1327		24 420,00						24 420,00		24 420,00
132	Sous Total compte 132		24 420,00						24 420,00		24 420,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13912	Régions	91 440,00			114 302,00	22 862,00		114 302,00	114 302,00		0,00
139173	FEOGA					4 842,00		4 842,00		4 842,00	
13917	Sous Total compte 13917					4 842,00		4 842,00		4 842,00	
1391	Sous Total compte 1391	91 440,00			114 302,00	27 704,00		119 144,00	114 302,00	4 842,00	
139	Sous Total compte 139	91 440,00			114 302,00	27 704,00		119 144,00	114 302,00	4 842,00	
13	Sous Total compte 13	91 440,00	153 250,02	114 302,00	114 302,00	27 704,00	63 000,00	233 446,00	330 552,02		97 106,02
	Total classe 1	102 998,04	1 106 626,03	125 860,04	125 860,04	27 704,00	66 490,00	256 562,08	1 298 976,07	4 842,00	1 047 255,99
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	898 895,84			78 347,91	47 120,70		946 016,54	78 347,91	867 668,63	
2031	Frais d'études	36 630,00						36 630,00		36 630,00	
203	Sous Total compte 203	36 630,00						36 630,00		36 630,00	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	129 034,00			129 034,00			129 034,00	129 034,00		0,00
2042	Sous Total compte 2042	129 034,00			129 034,00			129 034,00	129 034,00		0,00
204	Sous Total compte 204	129 034,00			129 034,00			129 034,00	129 034,00		0,00
2051	Concessions et droits similaires	20 832,00						20 832,00		20 832,00	
205	Sous Total compte 205	20 832,00						20 832,00		20 832,00	
20	Sous Total compte 20	1 085 391,84			207 381,91	47 120,70		1 132 512,54	207 381,91	925 130,63	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	174,89						174,89		174,89	
2184	Sous Total compte 2184	174,89						174,89		174,89	
218	Sous Total compte 218	174,89						174,89		174,89	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21	Sous Total compte 21	174,89						174,89		174,89	
261	Titres de participation	500,00						500,00		500,00	
26	Sous Total compte 26	500,00						500,00		500,00	
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifi		829 398,64	78 347,91		26 450,96		78 347,91	855 849,60		777 501,69
28031	Frais d'études		21 978,00			7 326,00			29 304,00		29 304,00
2803	Sous Total compte 2803		21 978,00			7 326,00			29 304,00		29 304,00
280421	Biens mobiliers, matériel et études		103 224,00	129 034,00		25 810,00		129 034,00	129 034,00		0,00
28042	Sous Total compte 28042		103 224,00	129 034,00		25 810,00		129 034,00	129 034,00		0,00
2804	Sous Total compte 2804		103 224,00	129 034,00		25 810,00		129 034,00	129 034,00		0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevet		20 832,00						20 832,00		20 832,00
280	Sous Total compte 280		975 432,64	207 381,91		59 586,96		207 381,91	1 035 019,60		827 637,69
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		174,89						174,89		174,89
28184	Sous Total compte 28184		174,89						174,89		174,89
2818	Sous Total compte 2818		174,89						174,89		174,89
281	Sous Total compte 281		174,89						174,89		174,89
28	Sous Total compte 28		975 607,53	207 381,91		59 586,96		207 381,91	1 035 194,49		827 812,58
	Total classe 2	1 086 066,73	975 607,53	207 381,91	207 381,91	47 120,70	59 586,96	1 340 569,34	1 242 576,40	925 805,52	827 812,58
4011	Fournisseurs		16 730,92	466 070,70	449 339,78			466 070,70	466 070,70		0,00
401	Sous Total compte 401		16 730,92	466 070,70	449 339,78			466 070,70	466 070,70		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4041	Fournisseurs d'immobilisations			47 120,70	47 120,70			47 120,70	47 120,70		0,00
404	Sous Total compte 404			47 120,70	47 120,70			47 120,70	47 120,70		0,00
40	Sous Total compte 40		16 730,92	513 191,40	496 460,48			513 191,40	513 191,40		0,00
411	Redevables			78 206,40	0,31			78 206,40	0,31	78 206,09	
41	Sous Total compte 41			78 206,40	0,31			78 206,40	0,31	78 206,09	
421	Personnel - Rémunérations dues			108 092,76	108 092,76			108 092,76	108 092,76		0,00
42	Sous Total compte 42			108 092,76	108 092,76			108 092,76	108 092,76		0,00
431	Sécurité sociale			65 127,22	65 127,22			65 127,22	65 127,22		0,00
437	Autres organismes sociaux			15 788,65	15 788,65			15 788,65	15 788,65		0,00
43	Sous Total compte 43			80 915,87	80 915,87			80 915,87	80 915,87		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			4 903,33	4 903,33			4 903,33	4 903,33		0,00
442	Sous Total compte 442			4 903,33	4 903,33			4 903,33	4 903,33		0,00
44322	Recettes - Amiable			65 146,84	65 146,84			65 146,84	65 146,84		0,00
4432	Sous Total compte 4432			65 146,84	65 146,84			65 146,84	65 146,84		0,00
44341	Dépenses		27 831,22	27 831,22				27 831,22	27 831,22		0,00
44342	Recettes - Amiable			24 261,34	24 261,34			24 261,34	24 261,34		0,00
4434	Sous Total compte 4434		27 831,22	52 092,56	24 261,34			52 092,56	52 092,56		0,00
44351	Dépenses			36 175,27	36 175,27			36 175,27	36 175,27		0,00
44352	Recettes - Amiable			665 679,20	665 679,20			665 679,20	665 679,20		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4435	Sous Total compte 4435			701 854,47	701 854,47			701 854,47	701 854,47		0,00
443	Sous Total compte 443		27 831,22	819 093,87	791 262,65			819 093,87	819 093,87		0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim			1 078,18	1 078,18			1 078,18	1 078,18		0,00
44	Sous Total compte 44		27 831,22	825 075,38	797 244,16			825 075,38	825 075,38		0,00
46711	Autres comptes créditeurs		918,46	48 101,21	47 182,75			48 101,21	48 101,21		0,00
4671	Sous Total compte 4671		918,46	48 101,21	47 182,75			48 101,21	48 101,21		0,00
46721	Débiteurs divers - Amiable	74,75		3 864,73	3 828,03			3 939,48	3 828,03	111,45	
4672	Sous Total compte 4672	74,75		3 864,73	3 828,03			3 939,48	3 828,03	111,45	
467	Sous Total compte 467	74,75	918,46	51 965,94	51 010,78			52 040,69	51 929,24	111,45	
46	Sous Total compte 46	74,75	918,46	51 965,94	51 010,78			52 040,69	51 929,24	111,45	
47138	Autres			131 035,99	131 269,99			131 035,99	131 269,99		234,00
4713	Sous Total compte 4713			131 035,99	131 269,99			131 035,99	131 269,99		234,00
47143	Flux d'encaissements à réimputer			52,75	52,75			52,75	52,75		0,00
4714	Sous Total compte 4714			52,75	52,75			52,75	52,75		0,00
4718	Autres recettes à régulariser			91,70	91,70			91,70	91,70		0,00
471	Sous Total compte 471			131 180,44	131 414,44			131 180,44	131 414,44		234,00
4728	Autres dépenses à régulariser			52,75	52,75			52,75	52,75		0,00
472	Sous Total compte 472			52,75	52,75			52,75	52,75		0,00
47	Sous Total compte 47			131 233,19	131 467,19			131 233,19	131 467,19		234,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 4	74,75	45 480,60	1 788 680,94	1 665 191,55			1 788 755,69	1 710 672,15	78 317,54	234,00
515	Compte au Trésor	938 574,64		887 291,16	818 761,51			1 825 865,80	818 761,51	1 007 104,29	
51	Sous Total compte 51	938 574,64		887 291,16	818 761,51			1 825 865,80	818 761,51	1 007 104,29	
580	Opérations d'ordre budgétaires			87 290,96	87 290,96			87 290,96	87 290,96		0,00
58	Sous Total compte 58			87 290,96	87 290,96			87 290,96	87 290,96		0,00
	Total classe 5	938 574,64		974 582,12	906 052,47			1 913 156,76	906 052,47	1 007 104,29	
60622	Carburants					588,71		588,71		588,71	
60623	Alimentation					1 193,89		1 193,89		1 193,89	
6062	Sous Total compte 6062					1 782,60		1 782,60		1 782,60	
6064	Fournitures administratives					1 270,69		1 270,69		1 270,69	
606	Sous Total compte 606					3 053,29		3 053,29		3 053,29	
60	Sous Total compte 60					3 053,29		3 053,29		3 053,29	
611	Contrats de prestations de services					294,00		294,00		294,00	
6132	Locations immobilières					910,80		910,80		910,80	
61351	Matériel roulant					1 429,04		1 429,04		1 429,04	
6135	Sous Total compte 6135					1 429,04		1 429,04		1 429,04	
613	Sous Total compte 613					2 339,84		2 339,84		2 339,84	
6156	Maintenance					2 168,40		2 168,40		2 168,40	
615	Sous Total compte 615					2 168,40		2 168,40		2 168,40	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6161	Multirisques					2 786,92		2 786,92		2 786,92	
616	Sous Total compte 616					2 786,92		2 786,92		2 786,92	
6182	Documentation générale et technique					1 193,19		1 193,19		1 193,19	
6184	Versements à des organismes de formation					4 466,00		4 466,00		4 466,00	
6185	Frais de colloques et séminaires					2 165,00		2 165,00		2 165,00	
6188	Autres frais divers					10 101,76	773,29	10 101,76	773,29	9 328,47	
618	Sous Total compte 618					17 925,95	773,29	17 925,95	773,29	17 152,66	
61	Sous Total compte 61					25 515,11	773,29	25 515,11	773,29	24 741,82	
6215	Personnel affecté par la collectivité me					178 138,86		178 138,86		178 138,86	
621	Sous Total compte 621					178 138,86		178 138,86		178 138,86	
62268	Autres honoraires, conseils...					69,05		69,05		69,05	
6226	Sous Total compte 6226					69,05		69,05		69,05	
622	Sous Total compte 622					69,05		69,05		69,05	
6234	Réceptions					5 591,86		5 591,86		5 591,86	
6236	Catalogues et imprimés					91,20		91,20		91,20	
6238	Divers					5 508,61		5 508,61		5 508,61	
623	Sous Total compte 623					11 191,67		11 191,67		11 191,67	
6251	Voyages, déplacements et missions					12 364,84	302,30	12 364,84	302,30	12 062,54	
625	Sous Total compte 625					12 364,84	302,30	12 364,84	302,30	12 062,54	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6281	Concours divers (cotisations...)					249 073,84		249 073,84		249 073,84	
62878	A des tiers					17 297,23		17 297,23		17 297,23	
6287	Sous Total compte 6287					17 297,23		17 297,23		17 297,23	
628	Sous Total compte 628					266 371,07		266 371,07		266 371,07	
62	Sous Total compte 62					468 135,49	302,30	468 135,49	302,30	467 833,19	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					113,39		113,39		113,39	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					2 346,57		2 346,57		2 346,57	
633	Sous Total compte 633					2 459,96		2 459,96		2 459,96	
63	Sous Total compte 63					2 459,96		2 459,96		2 459,96	
64111	Rémunération principale					944,17		944,17		944,17	
64112	Supplément familial de traitement et ind					236,90		236,90		236,90	
64113	NBI					34,46		34,46		34,46	
64118	Autres indemnités.					677,49		677,49		677,49	
6411	Sous Total compte 6411					1 893,02		1 893,02		1 893,02	
64131	Rémunérations					92 903,19		92 903,19		92 903,19	
64132	Supplément familial de traitement et ind					1 384,15		1 384,15		1 384,15	
64138	Primes et autres indemnités					31 608,77		31 608,77		31 608,77	
6413	Sous Total compte 6413					125 896,11		125 896,11		125 896,11	
6417	Rémunérations des apprentis					12 329,93		12 329,93		12 329,93	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						5 880,47		5 880,47		5 880,47
641	Sous Total compte 641					140 119,06	5 880,47	140 119,06	5 880,47	134 238,59	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					38 037,95		38 037,95		38 037,95	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					7 002,35		7 002,35		7 002,35	
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C					5 098,17		5 098,17		5 098,17	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					3,73		3,73		3,73	
645	Sous Total compte 645					50 142,20		50 142,20		50 142,20	
6475	Médecine du travail, pharmacie					397,16		397,16		397,16	
6478	Autres charges sociales diverses					4 140,00		4 140,00		4 140,00	
6479	Remboursements sur autres charges social						1 660,80		1 660,80		1 660,80
647	Sous Total compte 647					4 537,16	1 660,80	4 537,16	1 660,80	2 876,36	
64	Sous Total compte 64					194 798,42	7 541,27	194 798,42	7 541,27	187 257,15	
65748	Autres personnes de droit privé					33 670,46		33 670,46		33 670,46	
6574	Sous Total compte 6574					33 670,46		33 670,46		33 670,46	
657	Sous Total compte 657					33 670,46		33 670,46		33 670,46	
65888	Autres					2,46		2,46		2,46	
6588	Sous Total compte 6588					2,46		2,46		2,46	
658	Sous Total compte 658					2,46		2,46		2,46	
65	Sous Total compte 65					33 672,92		33 672,92		33 672,92	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6811	Dotations aux amortissements des immobil					59 586,96		59 586,96		59 586,96	
681	Sous Total compte 681					59 586,96		59 586,96		59 586,96	
68	Sous Total compte 68					59 586,96		59 586,96		59 586,96	
	Total classe 6					787 222,15	8 616,86	787 222,15	8 616,86	786 146,56	7 541,27
70848	aux autres organismes						130 022,09		130 022,09		130 022,09
7084	Sous Total compte 7084						130 022,09		130 022,09		130 022,09
70878	par des tiers						37 592,18		37 592,18		37 592,18
7087	Sous Total compte 7087						37 592,18		37 592,18		37 592,18
708	Sous Total compte 708						167 614,27		167 614,27		167 614,27
70	Sous Total compte 70						167 614,27		167 614,27		167 614,27
74758	Autres groupements						665 679,20		665 679,20		665 679,20
7475	Sous Total compte 7475						665 679,20		665 679,20		665 679,20
74773	FEADER						58 320,52		58 320,52		58 320,52
7477	Sous Total compte 7477						58 320,52		58 320,52		58 320,52
747	Sous Total compte 747						723 999,72		723 999,72		723 999,72
74	Sous Total compte 74						723 999,72		723 999,72		723 999,72
75888	Autres						1,33		1,33		1,33
7588	Sous Total compte 7588						1,33		1,33		1,33
758	Sous Total compte 758						1,33		1,33		1,33

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
75	Sous Total compte 75						1,33		1,33		1,33
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur						52,75		52,75		52,75
777	Recettes et quote-part des subventions d						27 704,00		27 704,00		27 704,00
77	Sous Total compte 77						27 756,75		27 756,75		27 756,75
	Total classe 7						919 372,07		919 372,07		919 372,07
	Total g�n�ral	2 127 714,16	2 127 714,16	3 096 505,01	2 904 485,97	862 046,85	1 054 065,89	6 086 266,02	6 086 266,02	2 802 215,91	2 802 215,91

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2024

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES		
	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861									
Portefeuille									
NEANT									
Sous Total compte 861									
862									
Correspondant									
NEANT									
Sous Total compte 862									
863									
Prise en charge titre et valeur									
NEANT									
Sous Total compte 863									
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

34700 - POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS

Exercice 2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

GUEZAIS Elodie (1042903616-0), Contrôleur des Finances Publiques 2ème classe

A DDFiP DE MAINE-ET-LOIRE, le 07/01/2025

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **POLE METROPOLIT LOIRE ANGERS** pendant l'année 2024 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

HAMEL Frederique (1007824060-0), CSC des Finances Publiques de 4ème catégorie

A ANGERS, le 14/01/2025

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 27/01/2025 par l'organe délibérant.

BECHU CHRISTOPHE (cbechu3-xt), Président

A ANGERS, le 29/01/2025

POLE METROPOLITAIN LOIRE ANGERS

COMITE SYNDICAL

Séance du 27 janvier 2025

12 heures 30

Délibération n°2 - FINANCES - COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – APPROBATION.

M. Christophe BECHU, Président, expose :

Le projet de compte administratif est joint en annexe de la présente.

Il est présenté en séance et le comité syndical est appelé à l'approuver après son examen.

En synthèse, les éléments ci-dessous permettent de comparer le déroulement de l'exercice 2024 par rapport au compte administratif 2023.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

- Frais de structure et études : 351 162.36 € en 2024 contre 397 973.26 € en 2023

- une diminution des frais d'études liée au financement d'une étude agricole en 2023 dans le cadre de la révision du SCoT.
- une diminution des dépenses de structure notamment liée à l'organisation d'événements en 2023 qui n'ont pas eu lieu en 2024 (locations de salles, réceptions...)
- une stabilité du montant versé à l'agence d'urbanisme de la région angevine (adhésion et subvention).

- Charges de personnel : 375 397.24 € en 2024 contre 423 079.51 € en 2023

- une baisse essentiellement liée à une diminution des charges de personnel (CDD PCAET en 2023 non reconduit en 2024, changement de directeur début 2024, changement de responsable aménagement et transitions en 2024 avec 4 mois de vacance sur le poste).

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Réunion du lundi 27 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à douze heures trente, les délégués du Comité Syndical du Pôle métropolitain Loire Angers, désignés par la communauté urbaine Angers Loire Métropole ou leur communauté de communes, convoqués par voie dématérialisée, le mercredi quinze janvier deux mil vingt-cinq, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Christophe BECHU, président.

ETAIENT PRESENTS

M. BECHU Christophe, M. BERLAND Yves, Mme BOUCHOUX Corinne, M. BRANCOUR Roch, M. DAVY Jean-Louis, M. DEMOIS Jean-Louis, M. FOYER Jérôme, M. GIRARD Jean-Jacques, M. GIRAULT Jérémy, M. GODIN Eric, Mme GROSSET Corinne, Mme GUILLET Priscille, M. HIE Arnaud, M. JOUSSET Mickaël, M. LE BARS Jean-Yves, M. LEBRUN Henri, M. LE GALL Didier, Mme MARQUET Elisabeth, M. PAVILLON Jean-Paul, Mme RICHARD Elsa, M. SCHMITTER Marc, Mme SOURISSEAU Sylvie.

ETAIENT EXCUSES

M. ARLUISON Jean-Christophe, Mme BELLEUT Sandrine, Mme BIENVENU Roselyne, M. BLONDET Jacques, M. de VILLOUTREYS Thierry, M. FOREST Dominique, M. GIDOIN Yves, M. GUILLEUX Jean-Philippe, M. HEBE Jean-Pierre, M. HENRY Maxence, M. LAGLEYZE David, M. MAILLART Philippe, M. MARTIN Jacques-Olivier, Mme MARTIN Maryvonne, Mme MONNIER Marie-Madeleine, M. PRONO Jean-Charles, M. VEYER Philippe.

ETAIENT ABSENTS

Les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20, 2° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS

M. VEYER Philippe
Mme BELLEUT Sandrine
M. DE VILLOUTREYS Thierry
M. BLONDET Jacques
M. GIDOIN Yves
Mme MONNIER Marie-Madeleine
Mme BIENVENU Roselyne

NOM DES MANDATAIRES

M. JOUSSET Mickaël
M. SCHMITTER Marc
M. LEBRUN Henri
M. GIRARD Jean-Jacques
M. BRANCOUR Roch
M. LE BARS Jean-Yves
Mme BOUCHOUX Corinne

RECETTES

- Produits divers : 167 614.27 € en 2024 contre 174 484.66 € en 2023

- Ces recettes en légère diminution correspondent au remboursement par Angers Loire Métropole des frais de fonctionnement du Conseil de développement.

- Participations et subventions reçues : 731 595.07 € en 2024 contre 666 980.68 € en 2023

- il s'agit de la participation des EPCI au fonctionnement du PMLA, qui reste stable à 1,70 € par habitant mais qui en raison de l'augmentation de la population est supérieure de presque 6 000 € en 2024 par rapport à 2023.

- ce chapitre est en légère augmentation puisqu'en 2024, le Pôle a perçu une subvention Leader.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

- SCoT et PCAET : 47 120.70 € en 2024 contre 9 935.00 € en 2023

- ce chapitre est en hausse en raison du recours à un Bureau d'études spécialisé pour rédiger l'évaluation environnementale du SCoT.

RECETTES

- Subventions reçues : 63 000.00 € en 2024 contre 14 528.02 € en 2023

- Ce chapitre est forte hausse en 2024 en raison de la perception en toute fin d'année d'une DGD de 63 000 € pour la révision du SCoT.

SYNTHESE COMPAREE SIMPLIFIEE (hors opérations d'ordre) COMPTE ADMINISTRATIF 2023 et 2024

		CA 2023	TOTAL	CA 2024	TOTAL
Section Fonctionnement	Dépenses				
	Frais de structure et études	397 973.26 €	821 052.77 €	351 162.36 €	726 559.60 €
	Charges de personnel	423 079.51 €		375 397.24 €	
	Participation EPCI	659 953.60 €		665 679.20 €	
	Remb par ALM frais Conseil Dvpt	174 484.66 €		167 614.27 €	
	Recettes				
Remboursements divers	7 025.40 €	841 465.34 €	7 541.27 €	899 209.34 €	
Subventions LEADER, Etat (SCoT), Région (PCAET)	0 €		58 320.52 €		
Produits divers de gestion courante	1.68 €		54.08 €		
Section Investisse	Dépenses		9 935.00 €		47 120.70 €
	Révision du SCoT/PCAET (Bimby)	9 935.00 €		47 120.70 €	
	Recettes FCTVA	7 745.97 €	22 273.99 €	3 490.00 €	66 490.00 €

DGD SCoT	0.00 €	63 000.00 €
Subvention LEADER	14 528.02 €	0.00 €

Après présentation du compte administratif 2024 (M. BECHU ne participant ni au débat, ni au vote), le comité syndical, à l'unanimité :

– approuve le Compte Administratif 2024.

– arrête, comme suit, les résultats de clôture de l'exercice 2024 en euros :

	Résultats de clôture de l'exercice 2023	Recettes 2024	Dépenses 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de Clôture de l'exercice 2024
Fonctionnement	438 952.02	926 913.34	786 146.56	140 766.78	579 718.80
Investissement	454 216.77	126 076.96	74 824.70	51 252.26	505 469.03
Total	893 168.79	1 052 990.30	860 971.26	192 019.04	1 085 187.83

– Constate que le solde des restes à réaliser ainsi que la couverture des besoins de financement de la section d'investissement sont néants, et que le résultat global de 2024 et celui de la section d'investissement sont positifs, et,

- 1) *Reporte l'ensemble du résultat de fonctionnement au budget primitif 2025 soit 579 718.80 €, en report en recette de fonctionnement au 002 « résultat de fonctionnement reporté ».*
- 2) *Reporte l'ensemble du résultat d'investissement au budget primitif 2025 soit 505 469.03 €, en report en recette d'investissement au 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».*

Le président,


Christophe BECHU



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Groupements de collectivités : Pôle Métro. Loire Angers (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 25490203400019

POSTE COMPTABLE : Le SGC Angers

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Synd Mixte Pôle Métrop Loire A (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	38
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	39
B9 - Etat du personnel	40
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	43
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	44
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	45
B13 - Opérations liées aux cessions	46
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	47
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	49
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	50
C2.1 - Situation des AP	52
C2.2 - Situation des AE	53
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	54
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	60
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	65
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	66
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	67
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	403097.0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1.80
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2.23
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.12%
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	51.67%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	80.80%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	5.24%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.0%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3.93%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	860 971,26	1 052 990,30	893 168,79	A1	1 085 187,83
Investissement	74 824,70	126 076,96	(2) 454 216,77	A2	505 469,03
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	786 146,56	926 913,34	(3) 438 952,02	A3	579 718,80

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	1 085 187,83
Investissement	A2 + B2	505 469,03
Fonctionnement	A3 + B3	579 718,80

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 786 146,56	G	926 913,34
	Section d'investissement	B 74 824,70	H	126 076,96

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I	438 952,02 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J	454 216,77 (si excédent)

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	860 971,26	= G + H + I + J	1 946 159,09
--------------------------------------------------------	------------------------	-------------------	------------------------	---------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	786 146,56	= G + I + K	1 365 865,36
	Section d'investissement	= B + D + F	74 824,70	= H + J + L	580 293,73
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	860 971,26	= G + H + I + J + K + L	1 946 159,09

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		63 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	47 120,70	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		47 120,70	63 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	3 490,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	3 490,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 47 120,70	II 66 490,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	27 704,00	59 586,96
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 27 704,00	IV 59 586,96

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	74 824,70	II + IV	126 076,96
--------------	---------	------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	454 216,77
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	74 824,70	II + IV + VI + VII	580 293,73
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		505 469,03		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	317 489,44	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	167 614,27
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	375 397,24	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	33 672,92	74 Dotations et participations (1)	723 999,72
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	1,33
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	7 541,27
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	726 559,60	Total recettes de gestion des services	899 156,59
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	52,75
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	726 559,60	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	899 209,34

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	59 586,96	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	27 704,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	59 586,96	TOTAL RECETTES D'ORDRE	27 704,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	786 146,56	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	926 913,34
-----------------------------------------	----------------	-------------------	-----------------------------------------	----------------	-------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	438 952,02

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	786 146,56	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	1 365 865,36
-----------------------------------------------------------	--------------------	-------------------	-----------------------------------------------------------	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	579 718,80				
----------------------------------------------------	-------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	27 704,00	27 704,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	47 120,70	0,00	47 120,70
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		47 120,70	27 704,00	74 824,70

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
-----------------------------------------------------------------	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	317 489,44		317 489,44
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	375 397,24		375 397,24
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	33 672,92	0,00	33 672,92
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	59 586,96	59 586,96
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		726 559,60	59 586,96	786 146,56

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--------------------------------------------------------	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 490,00	0,00	3 490,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	63 000,00	0,00	63 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		59 586,96	59 586,96
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		66 490,00	59 586,96	126 076,96

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
-------------------------------------------------------	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	454 216,77
----------------------------------------------------------------	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	7 541,27		7 541,27
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	167 614,27		167 614,27
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	723 999,72		723 999,72
75	Autres produits de gestion courante (8)	1,33	0,00	1,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	52,75	27 704,00	27 756,75
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		899 209,34	27 704,00	926 913,34

Pour information R002 Résultat positif reporté	438 952,02
-------------------------------------------------------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Pôle Métro. Loire Angers - Synd Mixte Pôle Métrop Loire A - CA - 2024

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		515 803,77	74 824,70	0,00	440 979,07	0,00	74 824,70
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	485 599,77	47 120,70	0,00	438 479,07	0,00	47 120,70
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		488 099,77	47 120,70	0,00	440 979,07	0,00	47 120,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		488 099,77	47 120,70	0,00	440 979,07	0,00	47 120,70
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	27 704,00	27 704,00		0,00		27 704,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		27 704,00	27 704,00		0,00		27 704,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		515 803,77	74 824,70	0,00	440 979,07	0,00	74 824,70

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		61 587,00	126 076,96	0,00	-64 489,96
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	63 000,00	0,00	-63 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	63 000,00	0,00	-63 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	3 490,00	0,00	-1 490,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		2 000,00	3 490,00	0,00	-1 490,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 000,00	66 490,00	0,00	-64 490,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	59 587,00	59 586,96		0,04
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		59 587,00	59 586,96		0,04
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		454 216,77			
Total des recettes d'investissement cumulées		515 803,77	580 293,73	0,00	-64 489,96

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Pôle Métro. Loire Angers - Synd Mixte Pôle Métrop Loire A - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	515 803,77	74 824,70	0,00	440 979,07	0,00	74 824,70
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	485 599,77	47 120,70	0,00	438 479,07	0,00	47 120,70
202 Frais réalisation documents urbanisme	264 599,77	47 120,70	0,00	217 479,07	0,00	47 120,70
2031 Frais d'études	220 000,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00
2051 Concessions, droits similaires	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	488 099,77	47 120,70	0,00	440 979,07	0,00	47 120,70
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	488 099,77	47 120,70	0,00	440 979,07	0,00	47 120,70
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	27 704,00	27 704,00	0,00	0,00	0,00	27 704,00
Reprise sur autofinancement antérieur	27 704,00	27 704,00	0,00	0,00	0,00	27 704,00
13912 Subv. transf. Régions	22 862,00	22 862,00	0,00	0,00	0,00	22 862,00
139173 Subv. transf. FEADER	4 842,00	4 842,00	0,00	0,00	0,00	4 842,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	<i>Charges transférées (7)</i>	0,00	0,00		0,00		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		27 704,00	27 704,00		0,00		27 704,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE				A3	
Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		61 587,00	126 076,96	0,00	-64 489,96
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	63 000,00	0,00	-63 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	63 000,00	0,00	-63 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	63 000,00	0,00	-63 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	3 490,00	0,00	-1 490,00
10222	FCTVA	2 000,00	3 490,00	0,00	-1 490,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		2 000,00	3 490,00	0,00	-1 490,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 000,00	66 490,00	0,00	-64 490,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	59 587,00	59 586,96		0,04
2802	Frais liés à la réalisation de document	26 451,00	26 450,96		0,04
28031	Frais d'études	7 326,00	7 326,00		0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	25 810,00	25 810,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		59 587,00	59 586,96		0,04

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 316 656,02	786 146,56	0,00	0,00	530 509,46	0,00	786 146,56
011	Charges à caractère général (3)	720 069,02	317 489,44	0,00	0,00	402 579,58	0,00	317 489,44
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	502 000,00	375 397,24	0,00	0,00	126 602,76		375 397,24
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	35 000,00	33 672,92	0,00	0,00	1 327,08	0,00	33 672,92
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 257 069,02	726 559,60	0,00	0,00	530 509,42	0,00	726 559,60
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		1 257 069,02	726 559,60	0,00	0,00	530 509,42	0,00	726 559,60
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	59 587,00	59 586,96			0,04		59 586,96
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		59 587,00	59 586,96			0,04		59 586,96

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
------------------------------------------------------------------------	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 316 656,02	786 146,56	0,00	0,00	530 509,46	0,00	786 146,56
------------------------------------------------------	---------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		877 704,00	926 913,34	0,00	0,00	-49 209,34
013	Atténuations de charges (3)	0,00	7 541,27	0,00	0,00	-7 541,27
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150 000,00	167 614,27	0,00	0,00	-17 614,27
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	700 000,00	723 999,72	0,00	0,00	-23 999,72
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	1,33	0,00	0,00	-1,33
Total des recettes de gestion des services		850 000,00	899 156,59	0,00	0,00	-49 156,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	52,75	0,00	0,00	-52,75
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	52,75	0,00	0,00	-52,75
Total des recettes réelles		850 000,00	899 209,34	0,00	0,00	-49 209,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	27 704,00	27 704,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		27 704,00	27 704,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	438 952,02					
-------------------------------------------------------------------------	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 316 656,02	1 365 865,36	0,00	0,00	-49 209,34
------------------------------------------------------	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 316 656,02	786 146,56	0,00	0,00	530 509,46	0,00	786 146,56
011	Charges à caractère général (4)	720 069,02	317 489,44	0,00	0,00	402 579,58	0,00	317 489,44
60622	Carburants	2 000,00	588,71	0,00	0,00	1 411,29	0,00	588,71
60623	Alimentation	1 700,00	1 193,89	0,00	0,00	506,11	0,00	1 193,89
60632	Fournitures de petit équipement	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	1 270,69	0,00	0,00	2 229,31	0,00	1 270,69
6068	Autres matières et fournitures	1 900,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	28 820,00	294,00	0,00	0,00	28 526,00	0,00	294,00
6132	Locations immobilières	22 500,00	910,80	0,00	0,00	21 589,20	0,00	910,80
61351	Matériel roulant	2 500,00	1 429,04	0,00	0,00	1 070,96	0,00	1 429,04
6156	Maintenance	3 340,00	2 168,40	0,00	0,00	1 171,60	0,00	2 168,40
6161	Multirisques	2 800,00	2 786,92	0,00	0,00	13,08	0,00	2 786,92
617	Etudes et recherches	239 399,02	0,00	0,00	0,00	239 399,02	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	2 220,00	1 193,19	0,00	0,00	1 026,81	0,00	1 193,19
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	4 466,00	0,00	0,00	534,00	0,00	4 466,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 700,00	2 165,00	0,00	0,00	535,00	0,00	2 165,00
6188	Autres frais divers	28 070,00	9 328,47	0,00	0,00	18 741,53	0,00	9 328,47
62268	Autres honoraires, conseils	7 800,00	69,05	0,00	0,00	7 730,95	0,00	69,05
6228	Divers	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	10 000,00	5 591,86	0,00	0,00	4 408,14	0,00	5 591,86
6236	Catalogues et imprimés	10 300,00	91,20	0,00	0,00	10 208,80	0,00	91,20
6238	Divers	6 900,00	5 508,61	0,00	0,00	1 391,39	0,00	5 508,61
6251	Voyages, déplacements et missions	15 000,00	12 062,54	0,00	0,00	2 937,46	0,00	12 062,54
6261	Frais d'affranchissement	45 000,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	253 500,00	249 073,84	0,00	0,00	4 426,16	0,00	249 073,84
62878	Remb. frais à des tiers	21 800,00	17 297,23	0,00	0,00	4 502,77	0,00	17 297,23
6288	Autres services extérieurs	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	502 000,00	375 397,24	0,00	0,00	126 602,76		375 397,24

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	190 000,00	178 138,86	0,00	0,00	11 861,14		178 138,86
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	113,39	0,00	0,00	86,61		113,39
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	2 346,57	0,00	0,00	653,43		2 346,57
64111	Rémunération principale titulaires	42 000,00	944,17	0,00	0,00	41 055,83		944,17
64112	SFT, indemnité de résidence	7 450,00	236,90	0,00	0,00	7 213,10		236,90
64113	NBI	300,00	34,46	0,00	0,00	265,54		34,46
64118	Autres indemnités	11 500,00	677,49	0,00	0,00	10 822,51		677,49
64131	Rémunérations	120 800,00	92 903,19	0,00	0,00	27 896,81		92 903,19
64132	SFT, indemnité de résidence	1 450,00	1 384,15	0,00	0,00	65,85		1 384,15
64138	Primes et autres indemnités	33 900,00	31 608,77	0,00	0,00	2 291,23		31 608,77
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	12 329,93	0,00	0,00	2 670,07		12 329,93
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	40 000,00	38 037,95	0,00	0,00	1 962,05		38 037,95
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 000,00	7 002,35	0,00	0,00	17 997,65		7 002,35
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 100,00	5 098,17	0,00	0,00	1,83		5 098,17
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	3,73	0,00	0,00	496,27		3,73
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	397,16	0,00	0,00	402,84		397,16
6478	Autres charges sociales diverses	5 000,00	4 140,00	0,00	0,00	860,00		4 140,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	35 000,00	33 672,92	0,00	0,00	1 327,08	0,00	33 672,92
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	34 900,00	33 670,46	0,00	0,00	1 229,54	0,00	33 670,46
65888	Autres	100,00	2,46	0,00	0,00	97,54	0,00	2,46
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 257 069,02	726 559,60	0,00	0,00	530 509,42	0,00	726 559,60
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		1 257 069,02	726 559,60	0,00	0,00	530 509,42	0,00	726 559,60

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	59 587,00	59 586,96			0,04		59 586,96
6811	Dot. amort. immos incorporelles	59 587,00	59 586,96			0,04		59 586,96
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		59 587,00	59 586,96			0,04		59 586,96

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		877 704,00	926 913,34	0,00	0,00	-49 209,34
013	Atténuations de charges (4)	0,00	7 541,27	0,00	0,00	-7 541,27
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	5 880,47	0,00	0,00	-5 880,47
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	1 660,80	0,00	0,00	-1 660,80
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150 000,00	167 614,27	0,00	0,00	-17 614,27
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	115 000,00	130 022,09	0,00	0,00	-15 022,09
70878	Remb. frais par des tiers	35 000,00	37 592,18	0,00	0,00	-2 592,18
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	700 000,00	723 999,72	0,00	0,00	-23 999,72
74758	Participation autres groupements	660 000,00	665 679,20	0,00	0,00	-5 679,20
74773	Participation FEADER	40 000,00	58 320,52	0,00	0,00	-18 320,52
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	1,33	0,00	0,00	-1,33
75888	Autres	0,00	1,33	0,00	0,00	-1,33
Total des recettes de gestion des services		850 000,00	899 156,59	0,00	0,00	-49 156,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	52,75	0,00	0,00	-52,75
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	52,75	0,00	0,00	-52,75
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		850 000,00	899 209,34	0,00	0,00	-49 209,34
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	27 704,00	27 704,00			0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	27 704,00	27 704,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		27 704,00	27 704,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €		22/01/2024
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 - Frais de documents d urbanisme	5	22/01/2024
L	2031 - Frais d études	5	22/01/2024
L	2051 - Concessions, brevet, licences et droit similaires	3	22/01/2024
L	204 - Subventions d équipements versés . Financements de biens mobiliers	5	22/01/2024
L	204 - Subventions d équipements versées . Financements de biens immobiliers	15	22/01/2024
L	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	10	22/01/2024
L	2188 - Autres Immobilisations corporelles	6	22/01/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	33 670,46	
Personnes de droit privé	33 670,46	
Associations	1 750,46	
COMITE ACTION SOCIALE ANGERS	1 750,46	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	31 920,00	
AURA	31 920,00	Programme de travaux d urbanisme 2024
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	0,00	3,00	3,00
Filière Administrative	A	4,00	0,00	4,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		4,00	0,00	4,00	0,00	3,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Pôle Métro. Loire Angers - Synd Mixte Pôle Métrop Loire A - CA - 2024

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				125 880,03		
Filière Administrative	A	ADM	611	36 747,48	332-14	CDD A
Filière Administrative	A	ADM	843	59 641,86	327-5 Art 1224 - 3 du code du travail	CDI A
Filière Administrative	A	ADM	567.0	29 490,69	332-14	CDD A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				12 329,93		
Filière Administrative	A	ADM		7 796,36	332-23-1°	CDD Apprentissage
Filière Administrative	A	ADM		4 533,57	332-23-1°	CDD Apprentissage
TOTAL GENERAL				138 209,96		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Siege du syndicat 83 rue du mail (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
29/12/2012 -	MAINE ET LOIRE BOIS ENERGIE	Approvisionnement chaufferie collectives par ressources locales	Société coopératives d intérêt collectif	500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			110 120,70	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			47 120,70	0,00	
09/04/2024	2024O00301 - SCOT 2024	2024O00301	47 120,70	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			63 000,00	0,00	
04/12/2024	2024S00051 - DOTATION GENERALE DECENTRALISATION SCOT	2024S00051	63 000,00	0,00	5

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	
19/04/2024	2019B00043 - Subventions REGION ORAC 2019 (pour dossiers 2019)	01/01/2019	114 302,00	5	114 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19/04/2024	2019O00025 - Subventions ORAC 2019	01/01/2019	129 034,00	5	129 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	454 216,77
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	454 216,77

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	454 216,77
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	454 216,77

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	27 704,00	27 704,00	0,00	27 704,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	61 587,00	63 076,96	0,00	63 076,96
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	33 883,00	35 372,96	0,00	35 372,96
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	454 216,77			454 216,77
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	454 216,77			454 216,77
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				489 589,73

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		27 704,00	27 704,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		27 704,00	27 704,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	27 704,00	27 704,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		61 587,00	III 63 076,96
Ressources propres externes de l'année (a)		2 000,00	3 490,00
10222	FCTVA	2 000,00	3 490,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		59 587,00	59 586,96
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	26 451,00	26 450,96
28031	<i>Frais d'études</i>	7 326,00	7 326,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	25 810,00	25 810,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L’AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

- Axe 1° atténuation du changement climatique ;
- Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Axe 3° gestion des ressources en eau ;
- Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L’AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

- Axe 1° atténuation du changement climatique ;
- Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Axe 3° gestion des ressources en eau ;
- Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

Pôle Métro. Loire Angers - Synd Mixte Pôle Métrop Loire A - CA - 2024

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	515 803,77	74 824,70	0,00	440 979,07
RECETTES	515 803,77	126 076,96	0,00	389 726,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 316 656,02	786 146,56	0,00	530 509,46
RECETTES	1 316 656,02	926 913,34	0,00	389 742,68

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	515 803,77	74 824,70	0,00	440 979,07
RECETTES	515 803,77	126 076,96	0,00	389 726,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 316 656,02	786 146,56	0,00	530 509,46
RECETTES	1 316 656,02	926 913,34	0,00	389 742,68

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	515 803,77	74 824,70	0,00	440 979,07
RECETTES	515 803,77	126 076,96	0,00	389 726,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 316 656,02	786 146,56	0,00	530 509,46
RECETTES	1 316 656,02	926 913,34	0,00	389 742,68
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 832 459,79	860 971,26	0,00	971 488,53
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 832 459,79	1 052 990,30	0,00	779 469,49

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 39
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 15 janvier 2025

Présenté par M. Christophe Béchu
A Angers le, 27 janvier 2025

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session
A Angers le, 27 janvier 2025

Les membres du comité syndical,

Certifié exécutoire par le Président,

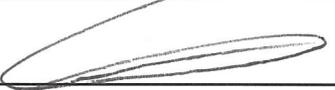
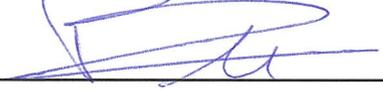
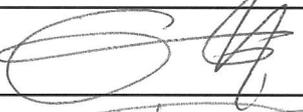
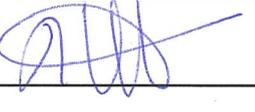
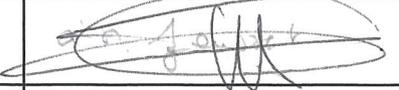
BÉCHU christophe	
------------------	--

Compte tenu de la transmission en Préfecture, le
Et de la publication, le

A le,

Pôle métropolitain Loire Angers - Comité syndical du 27 janvier 2025

Communauté Urbaine Angers Loire Métropole

TITULAIRE	SIGNATURE DU TITULAIRE	POUVOIR
BECHU Christophe		
BIENVENU Roselyne	excusé	à M ^{me} Bouchoux
BOUCHOUX Corinne		de M ^{me} Bienvenu
BRANCOUR Roch		de M. Gidoïn
DEMOIS Jean-Louis		
FOYER Jérôme	Jérôme Foyer	
GIDOIN Yves	excusé	à M. Brancour
GIRAULT Jérémy		
GODIN Eric		
GROSSET Corinne		
HEBE Jean-Pierre	excusé	
HENRY Maxence	excusé	
HIE Arnaud		
JOUSSET Mickaël		de M. Veyer
MARTIN Jacques-Olivier	excusé	
PAVILLON Jean-Paul		
PRONO Jean-Charles	excusé	
RICHARD Elsa		
VEYER Philippe	excusé	

Pôle métropolitain Loire Angers - Comité Syndical du 27 janvier 2025

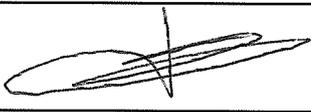
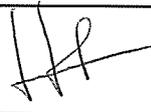
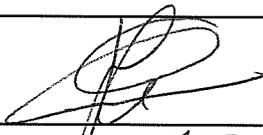
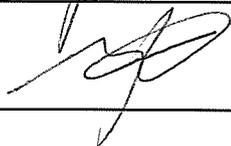
Communauté de Communes Loire Layon Aubance

TITULAIRE	SIGNATURE DU TITULAIRE	POUVOIR
ARLUISON Jean-Christophe	excusé	
BELLEUT Sandrine	excusée	et M. Schmitter
BERLAND Yves	excusé	
FOREST Dominique	excusé	
GUILLET Priscille	excusée	
LE BARS Jean-Yves		de M. Bonnier
LE GALL Didier		
MAILLART Philippe	excusé	
MARTIN Maryvonne	excusée	
MONNIER Marie-Madeleine	excusée	à M. Le Gaus
SCHMITTER Marc		de M. Belleut
SOURISSEAU Sylvie		

(Handwritten signature or scribble)

Pôle métropolitain Loire Angers - Comité Syndical du 27 janvier 2025

Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRE	SIGNATURE DU TITULAIRE	POUVOIR
BLONDET Jacques	Girard H excuse	de A. Girard
DAVY Jean-Luc		
de VILLOUTREYS Thierry	excuse	de A. Girard
GIRARD Jean-Jacques		de A. Girard
GUILLEUX Jean-Philippe	excuse	
LAGLEYZE David	excuse	
LEBRUN Henri		de A. Girard
MARQUET Elisabeth		

COMITE SYNDICAL

Séance du 27 janvier 2025

12 heures 30

Délibération n°3 - FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2025 – APPROBATION.

M. Christophe BECHU, Président, expose :

Le débat d'orientations budgétaires du 16 décembre 2024 dernier a précisé les grandes masses du budget primitif 2025.

Le Budget Primitif 2025 qui vous est présenté s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 985 509.57 €.

Le budget primitif 2025 est marqué par les éléments suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

En dépenses :

- ⇒ Les **charges à caractère général** (*chapitre 011*) sont en progression à 896 682.54€ contre 720 069.02 € au BP 2024) et comprennent notamment :
 - La cotisation annuelle versée à l'agence d'urbanisme de la région angevine
 - La prise en charge des dépenses courantes du Conseil de développement Loire Angers pour un montant de 32 850 €
 - Les frais liés à la fin de la révision du SCoT

- ⇒ Les **charges de personnel** (*chapitre 012*) s'établissent à 472 500 € contre 502 000 € au BP 2024 :
 - Effectifs stables (4 ETP mais diminution de la masse salariale liée à des mouvements de personnels).
 - Le remboursement des charges de personnel du Conseil de développement à Angers Loire Métropole (2.5 ETP)
 - La prise en compte du GVT (glissement vieillesse traitement = déroulement de carrière)

- ⇒ Les **autres charges de gestion courante** représentent les subventions (*chapitre 65*) et s'établissent à 40 100 € contre 35 000 € au BP 2024) :
 - Il s'agit essentiellement de la contribution versée à l'agence d'urbanisme de la région angevine au titre du programme de travail annuel.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Réunion du lundi 27 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à douze heures trente, les délégués du Comité Syndical du Pôle métropolitain Loire Angers, désignés par la communauté urbaine Angers Loire Métropole ou leur communauté de communes, convoqués par voie dématérialisée, le mercredi quinze janvier deux mil vingt-cinq, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Christophe BECHU, président.

ETAIENT PRESENTS

M. BECHU Christophe, M. BERLAND Yves, Mme BOUCHOUX Corinne, M. BRANCOUR Roch, M. DAVY Jean-Louis, M. DEMOIS Jean-Louis, M. FOYER Jérôme, M. GIRARD Jean-Jacques, M. GIRAULT Jérémy, M. GODIN Eric, Mme GROSSET Corinne, Mme GUILLET Priscille, M. HIE Arnaud, M. JOUSSET Mickaël, M. LE BARS Jean-Yves, M. LEBRUN Henri, M. LE GALL Didier, Mme MARQUET Elisabeth, M. PAVILLON Jean-Paul, Mme RICHARD Elsa, M. SCHMITTER Marc, Mme SOURISSEAU Sylvie.

ETAIENT EXCUSES

M. ARLUISON Jean-Christophe, Mme BELLEUT Sandrine, Mme BIENVENU Roselyne, M. BLONDET Jacques, M. de VILLOUTREYS Thierry, M. FOREST Dominique, M. GIDOIN Yves, M. GUILLEUX Jean-Philippe, M. HEBE Jean-Pierre, M. HENRY Maxence, M. LAGLEYZE David, M. MAILLART Philippe, M. MARTIN Jacques-Olivier, Mme MARTIN Maryvonne, Mme MONNIER Marie-Madeleine, M. PRONO Jean-Charles, M. VEYER Philippe.

ETAIENT ABSENTS

Les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20, 2° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS

M. VEYER Philippe
Mme BELLEUT Sandrine
M. DE VILLOUTREYS Thierry
M. BLONDET Jacques
M. GIDOIN Yves
Mme MONNIER Marie-Madeleine
Mme BIENVENU Roselyne

NOM DES MANDATAIRES

M. JOUSSET Mickaël
M. SCHMITTER Marc
M. LEBRUN Henri
M. GIRARD Jean-Jacques
M. BRANCOUR Roch
M. LE BARS Jean-Yves
Mme BOUCHOUX Corinne

En recettes :

- ⇒ Les **produits des services** (chapitre 70) sont estimés à 140 000 € contre 150 000 € au BP 2024 :
- Il s'agit du remboursement par Angers Loire Métropole des frais de fonctionnement du Conseil de développement.
- ⇒ Les **dotations et participations diverses** (chapitre 74) sont estimées à 705 000 € contre 700 000 € au BP 2024 :
- La participation des EPCI membres du Pôle métropolitain Loire Angers, est maintenue à **1.70 €** par habitant, soit 670 000 € environ.
 - Le versement par l'Union Européenne de la subvention liée à l'animation du programme LEADER, pour un montant de 35 000 €

Le report de l'excédent antérieur de fonctionnement est de 579 718.80 €. L'équilibre de la section de fonctionnement s'établit à 1 442 161.54 € (écritures d'ordre comprises).

SECTION D'INVESTISSEMENT :

En dépenses :

- ⇒ Les **dépenses d'investissement sont mobilisées pour mettre en œuvre les deux compétences principales du Pôle métropolitain :**
- Les études relatives à l'élaboration du SCoT, pour un montant prévisionnel de 272 406.13 € (comprenant notamment l'évaluation environnementale et d'autres frais liés à la fin de la révision du SCoT) contre 264 599.77 € inscrits en 2024.
 - Les actions dans le cadre du PCAET ainsi que les études liées à la préparation de sa mise à jour, pour un montant de 250 000 € (220 000 € en 2024).
 - Des crédits sont également inscrits respectivement de 1 000 € et 2 500 € pour le site internet et le mobilier.

En recettes :

- ⇒ Les **recettes sont constituées :**
- du remboursement au titre du FCTVA, estimé à 2 000 €
 - de l'excédent antérieur reporté qui s'élève à 505 469.03 €.

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 543 348.03 € (écritures d'ordre comprises).

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- ***De confirmer la participation des collectivités adhérentes à 1,70 € par habitant***
- ***De voter par chapitre budgétaire le budget primitif 2025 tel que présenté dans la maquette budgétaire jointe en annexe.***

Le président,

Christophe BÉCHU



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Groupements de collectivités : Pôle Métropolitain Loire Angers (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25490203400019

POSTE COMPTABLE : Le SGC Angers

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Syndicat Mixte Pôle Métropolitain Loire Angers (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	40
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	41
B9 - Etat du personnel	42
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	45
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	46
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	47
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	48
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	49

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	403097

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	3.49
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2.10
3	Dépenses d'équipement brut / population	1.30%
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	33.60%
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	165.45%
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	61.87%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	2.17

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1						
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	860 971,26	1 052 990,30	893 168,79		A1	1 085 187,83
Investissement	74 824,70	126 076,96	(3) 454 216,77		A2	505 469,03
Fonctionnement	786 146,56	926 913,34	(4) 438 952,02		A3	579 718,80

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes		Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00		B1		0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00		B2		0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00		B3		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 085 187,83
Investissement	A2 + B2	505 469,03
Fonctionnement	A3 + B3	579 718,80

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	543 348,03	37 879,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 505 469,03
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	543 348,03	543 348,03

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 442 161,54	862 442,74
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 579 718,80
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 442 161,54	1 442 161,54

TOTAL DU BUDGET (4)	1 985 509,57	1 985 509,57
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
-----------------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
-----------------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	485 599,77	0,00	523 406,03	523 406,03	523 406,03
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		488 099,77	0,00	525 906,03	525 906,03	525 906,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		488 099,77	0,00	525 906,03	525 906,03	525 906,03

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	27 704,00		17 442,00	17 442,00	17 442,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		27 704,00		17 442,00	17 442,00	17 442,00

TOTAL	515 803,77	0,00	543 348,03	543 348,03	543 348,03
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	543 348,03
-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	59 587,00		35 879,00	35 879,00	35 879,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		59 587,00		35 879,00	35 879,00	35 879,00

TOTAL	61 587,00	0,00	37 879,00	37 879,00	37 879,00
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	505 469,03
------------------------------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	543 348,03
-----------------------------------------------------	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	18 437,00
----------------------------------------------------------------------------------	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	720 069,02	0,00	893 682,54	893 682,54	893 682,54
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	502 000,00	0,00	472 500,00	472 500,00	472 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	35 000,00	0,00	40 100,00	40 100,00	40 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 257 069,02	0,00	1 406 282,54	1 406 282,54	1 406 282,54
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 257 069,02	0,00	1 406 282,54	1 406 282,54	1 406 282,54

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	59 587,00		35 879,00	35 879,00	35 879,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		59 587,00		35 879,00	35 879,00	35 879,00

TOTAL	1 316 656,02	0,00	1 442 161,54	1 442 161,54	1 442 161,54
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 442 161,54
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	700 000,00	0,00	705 000,00	705 000,00	705 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,74	0,74	0,74
Total des recettes de gestion courante		850 000,00	0,00	845 000,74	845 000,74	845 000,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		850 000,00	0,00	845 000,74	845 000,74	845 000,74

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	27 704,00		17 442,00	17 442,00	17 442,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		27 704,00		17 442,00	17 442,00	17 442,00

TOTAL	877 704,00	0,00	862 442,74	862 442,74	862 442,74
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	579 718,80
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 442 161,54
------------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	18 437,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	17 442,00	17 442,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	523 406,03	0,00	523 406,03
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 500,00	0,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		525 906,03	17 442,00	543 348,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	543 348,03
-----------------------------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	893 682,54		893 682,54
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	472 500,00		472 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	40 100,00	0,00	40 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	35 879,00	35 879,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 406 282,54	35 879,00	1 442 161,54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 442 161,54
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 000,00	0,00	2 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		35 879,00	35 879,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 000,00	35 879,00	37 879,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	505 469,03
------------------------------------------------------------	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	543 348,03
-----------------------------------------------------	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	140 000,00		140 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	705 000,00		705 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,74	0,00	0,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	17 442,00	17 442,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		845 000,74	17 442,00	862 442,74

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			579 718,80
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 442 161,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		515 803,77	0,00	0,00	543 348,03	543 348,03	0,00	543 348,03	543 348,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	485 599,77	0,00	0,00	523 406,03	523 406,03	0,00	523 406,03	523 406,03
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		488 099,77	0,00	0,00	525 906,03	525 906,03	0,00	525 906,03	525 906,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		488 099,77	0,00	0,00	525 906,03	525 906,03	0,00	525 906,03	525 906,03
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	27 704,00			17 442,00	17 442,00		17 442,00	17 442,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		27 704,00			17 442,00	17 442,00		17 442,00	17 442,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---------------------------------------------------------------	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								543 348,03

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		61 587,00	0,00	37 879,00	37 879,00	37 879,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	59 587,00		35 879,00	35 879,00	35 879,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		59 587,00		35 879,00	35 879,00	35 879,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	505 469,03
---------------------------------------------------------------	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					543 348,03

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	515 803,77	0,00	0,00	543 348,03	543 348,03	0,00	543 348,03	543 348,03
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	485 599,77	0,00	0,00	523 406,03	523 406,03	0,00	523 406,03
202	Frais réalisation documents urbanisme	264 599,77	0,00	0,00	272 406,03	272 406,03	0,00	272 406,03
2031	Frais d'études	220 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	488 099,77	0,00	0,00	525 906,03	525 906,03	0,00	525 906,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		488 099,77	0,00	0,00	525 906,03	525 906,03	0,00	525 906,03	525 906,03
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	27 704,00			17 442,00	17 442,00		17 442,00	17 442,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	27 704,00			17 442,00	17 442,00		17 442,00	17 442,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			12 600,00	12 600,00		12 600,00	12 600,00
13912	Subv. transf. Régions	22 862,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139173	Subv. transf. FEADER	4 842,00			4 842,00	4 842,00		4 842,00	4 842,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		27 704,00			17 442,00	17 442,00		17 442,00	17 442,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET Test encodage	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		61 587,00	0,00	37 879,00	37 879,00	37 879,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
10222	FCTVA	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	59 587,00		35 879,00	35 879,00	35 879,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	26 451,00		28 553,00	28 553,00	28 553,00
28031	Frais d'études	7 326,00		7 326,00	7 326,00	7 326,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	25 810,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		59 587,00		35 879,00	35 879,00	35 879,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 316 656,02	0,00	0,00	1 442 161,54	1 442 161,54	0,00	1 442 161,54	1 442 161,54
011	Charges à caractère général (3)	720 069,02	0,00	0,00	893 682,54	893 682,54	0,00	893 682,54	893 682,54
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	502 000,00	0,00		472 500,00	472 500,00		472 500,00	472 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	35 000,00	0,00	0,00	40 100,00	40 100,00	0,00	40 100,00	40 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 257 069,02	0,00	0,00	1 406 282,54	1 406 282,54	0,00	1 406 282,54	1 406 282,54
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 257 069,02	0,00	0,00	1 406 282,54	1 406 282,54	0,00	1 406 282,54	1 406 282,54
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	59 587,00			35 879,00	35 879,00		35 879,00	35 879,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		59 587,00			35 879,00	35 879,00		35 879,00	35 879,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
----------------------------------------------	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 442 161,54
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		877 704,00	0,00	862 442,74	862 442,74	862 442,74
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	700 000,00	0,00	705 000,00	705 000,00	705 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,74	0,74	0,74
Total des recettes de gestion des services		850 000,00	0,00	845 000,74	845 000,74	845 000,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		850 000,00	0,00	845 000,74	845 000,74	845 000,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	27 704,00	0,00	17 442,00	17 442,00	17 442,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		27 704,00	0,00	17 442,00	17 442,00	17 442,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	579 718,80
----------------------------------------------	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 442 161,54
------------------------------------------------------	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 316 656,02	0,00	0,00	1 442 161,54	1 442 161,54	0,00	1 442 161,54	1 442 161,54
011	Charges à caractère général (4)	720 069,02	0,00	0,00	893 682,54	893 682,54	0,00	893 682,54	893 682,54
60622	Carburants	2 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60623	Alimentation	1 700,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 100,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
611	Contrats de prestations de services	63 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6132	Locations immobilières	22 500,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
61351	Matériel roulant	2 500,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6156	Maintenance	2 300,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6161	Multirisques	2 800,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
617	Etudes et recherches	239 399,02	0,00		452 462,54	452 462,54	0,00	452 462,54	452 462,54
6182	Documentation générale et technique	1 800,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6188	Autres frais divers	550,00	0,00		8 550,00	8 550,00	0,00	8 550,00	8 550,00
62268	Autres honoraires, conseils	7 800,00	0,00		7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
6228	Divers	120,00	0,00		120,00	120,00	0,00	120,00	120,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6234	Réceptions	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	12 500,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6238	Divers	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	10 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6261	Frais d'affranchissement	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	253 500,00	0,00		253 500,00	253 500,00	0,00	253 500,00	253 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	22 800,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6288	Autres services extérieurs	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	502 000,00	0,00		472 500,00	472 500,00		472 500,00	472 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	190 000,00	0,00		190 000,00	190 000,00		190 000,00	190 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	45 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	7 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	25 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	120 800,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	1 200,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
64138	Primes et autres indemnités	18 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	40 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	0,00		800,00	800,00		800,00	800,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	35 000,00	0,00	0,00	40 100,00	40 100,00	0,00	40 100,00	40 100,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	34 900,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
65888	Autres	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 257 069,02	0,00	0,00	1 406 282,54	1 406 282,54	0,00	1 406 282,54	1 406 282,54
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 257 069,02	0,00	0,00	1 406 282,54	1 406 282,54	0,00	1 406 282,54	1 406 282,54
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	59 587,00			35 879,00	35 879,00		35 879,00	35 879,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	59 587,00			35 879,00	35 879,00		35 879,00	35 879,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		59 587,00			35 879,00	35 879,00		35 879,00	35 879,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		877 704,00	0,00	862 442,74	862 442,74	862 442,74
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	150 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	115 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	35 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	700 000,00	0,00	705 000,00	705 000,00	705 000,00
74758	Participation autres groupements	660 000,00	0,00	670 000,00	670 000,00	670 000,00
74773	Participation FEADER	40 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,74	0,74	0,74
75888	Autres	0,00	0,00	0,74	0,74	0,74
Total des recettes de gestion des services		850 000,00	0,00	845 000,74	845 000,74	845 000,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		850 000,00	0,00	845 000,74	845 000,74	845 000,74
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	27 704,00	0,00	17 442,00	17 442,00	17 442,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	27 704,00	0,00	17 442,00	17 442,00	17 442,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		27 704,00	0,00	17 442,00	17 442,00	17 442,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
--------------	------

Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500 €		22/01/2024
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 - Frais de documents d urbanisme	5	22/01/2024
L	2031 - Frais d études	5	22/01/2024
L	2051 - Concessions, brevet, licences et droit similaires	3	22/01/2024
L	204 - Subventions d équipements versés . Financements de biens mobiliers	5	22/01/2024
L	204 - Subventions d équipements versées . Financements de biens immobiliers	15	22/01/2024
L	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	10	22/01/2024
L	2188 - Autres Immobilisations corporelles	6	22/01/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					40 000,00
65748		Subvention annuelle au programme de travail 2025	A déterminer	Autre personne de droit privé	40 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Filière Administrative	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Pôle Métropolitain Loire Angers - Syndicat Mixte Pôle Métropolitain Loire Angers - BP - 2025

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				142 177,89		
Filière Administrative	A	ADM	653	38 300,00	332-14	CDD A
Filière Administrative	A	ADM	843	59 641,86	327-5 Art 1224 - 3 du code du travail	CDI A
Filière Administrative	A	ADM	567.0	44 236,03	332-14	CDD A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				12 330,00		
Filière Administrative	A	ADM		12 330,00	332-23-1°	CDD Apprentissage
TOTAL GENERAL				154 507,89		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Siege du syndcat 83 rue du Mail (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
29/12/2012 -	MAINE ET LOIRE BOIS ENERGIE	Approvisionnement chaufferie collectives par ressources locales	Société coopératives d'intérêt collectif	500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	505 469,03	505 469,03
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	505 469,03	505 469,03

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	505 469,03	505 469,03
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	505 469,03	505 469,03

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	17 442,00	17 442,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	37 879,00	37 879,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	20 437,00	20 437,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		17 442,00	I 17 442,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		17 442,00	17 442,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	17 442,00	17 442,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		37 879,00	III 37 879,00
Ressources propres externes de l'année (a)		2 000,00	2 000,00
10222	FCTVA	2 000,00	2 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		35 879,00	35 879,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	28 553,00	28 553,00
28031	<i>Frais d'études</i>	7 326,00	7 326,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 39
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :
Pour : 29
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 15 janvier 2025

Présenté par
A Angers le, 27 janvier 2025

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session
A Angers le, 27 janvier 2025

Les membres du comité syndical,

Certifié exécutoire par le Président,

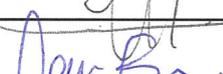
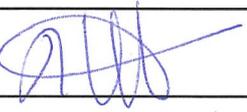
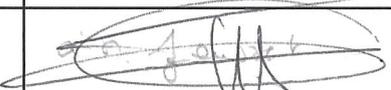
BECHU Christophe	
------------------	--

Compte tenu de la transmission en Préfecture, le
Et de la publication, le

A le,

Pôle métropolitain Loire Angers - Comité syndical du 27 janvier 2025

Communauté Urbaine Angers Loire Métropole

TITULAIRE	SIGNATURE DU TITULAIRE	POUVOIR
BECHU Christophe		
BIENVENU Roselyne	excusé	à M ^{me} Bouchoux
BOUCHOUX Corinne		de M ^{me} Bienvenu
BRANCOUR Roch		de M. Gidoïn
DEMOIS Jean-Louis		
FOYER Jérôme		
GIDOIN Yves	excusé	à M. Brancour
GIRAULT Jérémy		
GODIN Eric		
GROSSET Corinne		
HEBE Jean-Pierre	excusé	
HENRY Maxence	excusé	
HIE Arnaud		
JOUSSET Mickaël		de M. Veyer
MARTIN Jacques-Olivier	excusé	
PAVILLON Jean-Paul		
PRONO Jean-Charles	excusé	
RICHARD Elsa		
VEYER Philippe	excusé	

Pôle métropolitain Loire Angers - Comité Syndical du 27 janvier 2025

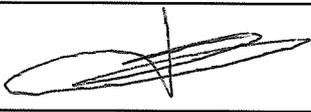
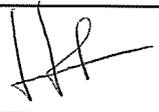
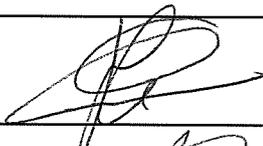
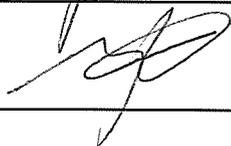
Communauté de Communes Loire Layon Aubance

TITULAIRE	SIGNATURE DU TITULAIRE	POUVOIR
ARLUISON Jean-Christophe	excusé	
BELLEUT Sandrine	excusée Belu	et M. Schmitter
BERLAND Yves	Belu	
FOREST Dominique	excusé	
GUILLET Priscille	Belu	
LE BARS Jean-Yves	Belu	de M. Rannier
LE GALL Didier	Belu	
MAILLART Philippe	excusé	
MARTIN Maryvonne	excusée	
MONNIER Marie-Madeleine	excusée	à M. Le Gaus
SCHMITTER Marc	Belu	de M. Belleut
SOURISSEAU Sylvie	Belu	

~~Belu~~

Pôle métropolitain Loire Angers - Comité Syndical du 27 janvier 2025

Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

TITULAIRE	SIGNATURE DU TITULAIRE	POUVOIR
BLONDET Jacques	Girard H excuse	de A. Girard
DAVY Jean-Luc		
de VILLOUTREYS Thierry	excuse	de A. Girard
GIRARD Jean-Jacques		de A. Girard
GUILLEUX Jean-Philippe	excuse	
LAGLEYZE David	excuse	
LEBRUN Henri		de A. Girard
MARQUET Elisabeth		

POLE METROPOLITAIN LOIRE ANGERS

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 27 JANVIER 2025

12 heures 30

Délibération n° 4 - AMENAGEMENT – AVIS SUR LE PROJET DE PLUi-H DE LA COMMUNAUTES DE COMMUNES ANJOU LOIR ET SARTHE ET SUR LA DEROGATION A L'URBANISATION LIMITEE

M. Roch BRANCOUR, Vice-Président, expose :

Contexte

Le 7 novembre 2024, le conseil communautaire de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CC ALS) a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat (PLUi-H). Ce PLUi-H a été élaboré en parallèle de la révision du SCoT dont le projet a été arrêté le 4 novembre 2024.

Le Pôle métropolitain Loire Angers, en tant que personne publique associée à la démarche, est sollicité pour formuler un avis sur ce projet de PLUi-H.

Par ailleurs, jusqu'à l'approbation du futur SCoT, une partie du territoire de la CC ALS n'est pas couverte par un SCoT opposable (zone blanche). Pour cette raison, le Préfet a sollicité le PMLA pour donner un avis sur la Dérogation à l'Urbanisation Limitée (DUL).

Contenu du PLUi-H

Le PLUi-H de la CC ALS comprend :

- Un rapport de présentation (diagnostic, état initial de l'environnement, évaluation environnementale, justifications des choix)
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui fixe les grandes orientations à horizon 2037
- Un règlement graphique et écrit
- Un programme d'orientations et d'actions (POA) de la politique locale de l'habitat
- Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielles dans chaque commune et un OAP spécifique trame verte et bleue (TVB)
- Des annexes (servitudes, listes du patrimoine bâti, liste des emplacements réservés...)

Orientations du PLUi-H

Le PADD est structuré en 5 axes comprenant des objectifs. Les OAP, le POA et le règlement viennent traduire les orientations du PADD. Les principales orientations sur PLUi-H sont les suivantes :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Réunion du lundi 27 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à douze heures trente, les délégués du Comité Syndical du Pôle métropolitain Loire Angers, désignés par la communauté urbaine Angers Loire Métropole ou leur communauté de communes, convoqués par voie dématérialisée, le mercredi quinze janvier deux mil vingt-cinq, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Christophe BECHU, président.

ETAIENT PRESENTS

M. BECHU Christophe, M. BERLAND Yves, Mme BOUCHOUX Corinne, M. BRANCOUR Roch, M. DAVY Jean-Louis, M. DEMOIS Jean-Louis, M. FOYER Jérôme, M. GIRARD Jean-Jacques, M. GIRAULT Jérémy, M. GODIN Eric, Mme GROSSET Corinne, Mme GUILLET Priscille, M. HIE Arnaud, M. JOUSSET Mickaël, M. LE BARS Jean-Yves, M. LEBRUN Henri, M. LE GALL Didier, Mme MARQUET Elisabeth, M. PAVILLON Jean-Paul, Mme RICHARD Elsa, M. SCHMITTER Marc, Mme SOURISSEAU Sylvie.

ETAIENT EXCUSES

M. ARLUISON Jean-Christophe, Mme BELLEUT Sandrine, Mme BIENVENU Roselyne, M. BLONDET Jacques, M. de VILLOUTREYS Thierry, M. FOREST Dominique, M. GIDOIN Yves, M. GUILLEUX Jean-Philippe, M. HEBE Jean-Pierre, M. HENRY Maxence, M. LAGLEYZE David, M. MAILLART Philippe, M. MARTIN Jacques-Olivier, Mme MARTIN Maryvonne, Mme MONNIER Marie-Madeleine, M. PRONO Jean-Charles, M. VEYER Philippe.

ETAIENT ABSENTS

Les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20, 2° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS

M. VEYER Philippe
Mme BELLEUT Sandrine
M. DE VILLOUTREYS Thierry
M. BLONDET Jacques
M. GIDOIN Yves
Mme MONNIER Marie-Madeleine
Mme BIENVENU Roselyne

NOM DES MANDATAIRES

M. JOUSSET Mickaël
M. SCHMITTER Marc
M. LEBRUN Henri
M. GIRARD Jean-Jacques
M. BRANCOUR Roch
M. LE BARS Jean-Yves
Mme BOUCHOUX Corinne

Axe 1 – S’organiser et mailler le territoire pour favoriser l’accès aux droits et services

- Objectif 1 : Accompagner et organiser le développement démographique du territoire

Le territoire vise l’accueil de 2700 habitants supplémentaires à l’horizon 2037. Le besoin induit est de 1600 logements. Le PLUi-H territorialise la production de logements selon l’organisation multipolaire du territoire. Le projet vise en renforcer les polarités SCoT (Durtal, Tiercé, Seiches/l’Aurore de Corzé), conforter les pôles secondaires (Jarzé, Morannes et Daumeray), s’appuyer sur les pôles de proximité (Cheffes, Etriché, Corzé, Lézigné, Marcé et Les Rairies), permettre un développement mesuré des autres communes.

- Objectif 2 : Accompagner le développement d’offres de mobilité de proximité

Les orientations du PLUi-H visent notamment à réduire l’autosolisme et développer les modes actifs.

- Objectif 3 : Favoriser l’accès aux services et équipements du quotidien

Axe 2 – Proposer des offres résidentielles adaptées à tous les besoins

- Objectif 1 : Développer une offre résidentielle diversifiée et appropriée aux besoins des habitants

1600 logements sont prévus sur la période 2025-2037, soit environ 135 par an (rappel de l’orientation du projet de SCoT : 140 par an). Ils sont répartis selon l’organisation territoriale avec notamment 45% de la production pour les polarités SCoT.

Environ 240 nouveaux logements locatifs sociaux sont prévus sur le territoire dont 20% seront programmés sur les polarités SCoT.

Le POA et les OAP sectorielles viennent traduire de manière opérationnelle ces orientations.

- Objectif 2 : Promouvoir et accompagner la rénovation des logements, en particulier dans les cœurs de bourgs
- Objectif 3 : Privilégier le renouvellement urbain et favoriser des opérations de qualité

Afin de répondre aux objectifs de la Loi Climat et Résilience et d’inscrire le territoire dans un trajectoire le menant à la zéro artificialisation nette en 2050, le PLUi-H fixe des objectifs pour limiter l’artificialisation des sols. Le PADD fixe ainsi des objectifs de densité allant de 16 à 28 logements par hectare selon la strate de l’organisation multipolaire, en compatibilité avec le projet de SCoT arrêté.

Axe 3 – Susciter et accompagner l’entrepreneuriat

- Objectif 1 : Promouvoir le maintien et le développement de l’emploi de proximité dans les centres bourgs

Le projet vise notamment à protéger les équilibres commerciaux. Il n’est donc pas prévu la création de nouveau pôle commercial généraliste de fort rayonnement. Seul le transfert du pôle commercial de l’Aurore de Corzé est inscrit. Il est rappelé qu’au regard des dernières évolutions de ce projet, le projet de SCoT permet aussi la rénovation sur site de ce pôle commercial.

- Objectif 2 : Développer une offre foncière et immobilière attractive

Le premier objectif en la matière est de densifier et requalifier les zones existantes. Le projet prévoit également de développer une nouvelle offre foncière économique en extension de certaines zones. Pour ce faire, le PLUi-H s'est appuyé sur le schéma de développement économique communautaire et les travaux du projet de SCoT en prévoyant des extensions des zones de Durtal (Portes de l'Anjou), Seiches-sur-le-Loir (Suzerolle) et Tiercé/Etriché (Perray).

- Objectif 3 : Tenir compte des évolutions sociétales et du rôle majeur des activités agricoles pour le territoire

Axe 4 – Inviter à l'itinérance touristique et à la découverte de nos patrimoines

- Objectif 1 : Développer et valoriser l'itinérance touristique sur le territoire
- Objectif 2 : Valoriser les patrimoines du territoire par des démarches de découverte, d'interprétation

Axe 5 – Préserver, ensemble, notre environnement et nos ressources

- Objectif 1 : Développer une politique énergétique volontariste

Tout en respectant l'objectif de sauvegarde des espaces naturels et des paysages, le projet vise à encourager le développement des projets photovoltaïques, étudier le déploiement de l'éolien et du biogaz, développer le réseau de chaleur renouvelable et valoriser la filière bois-énergie présente sur le territoire. Les zones d'accélération des énergies renouvelables sont intégrées au projet de PLUi-H.

Le document vise aussi à permettre l'installation de dispositifs d'ENR intégrés aux bâtiments.

- Objectif 2 : Reconnaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel du territoire

Les différentes pièces du projet de PLUi-H concourent à préserver et valoriser les espaces naturels et les continuités écologiques constituant la trame verte et bleue du territoire. La TVB dispose d'ailleurs de sa propre OAP. Cette TVB s'appuie sur celle du projet de SCoT qu'elle complète de manière plus fine.

- Objectif 3 : Structurer et promouvoir une approche intégrée des problématiques liées à l'eau
- Objectif 4 : Protéger les populations des risques et nuisances et préserver la santé humaine
- Objectif 5 : Tendre vers une meilleure gestion des ressources et un cycle urbain durable

Les dispositions des pièces du projet de PLUi-H sont définies de manière à inscrire le territoire dans la trajectoire menant à la zéro artificialisation nette en 2050. Cela se matérialise dans un premier temps par une réduction de 50% de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2021 et 2031 par rapport à la période 2011-2021. Le PADD précise qu'il ne sera pas consommé plus de 133 hectares sur la période 2022-2037 soit environ 9 hectares

par an. Pour rappel, le projet de SCoT fixe un maximum pour la CC ALS de 12,5 hectares par an entre 2025 et 2035 et 5,5 hectares par an entre 2035 et 2045.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 octobre 2013 créant le Syndicat mixte du Pôle métropolitain Loire Angers,

Vu les statuts du Pôle métropolitain Loire Angers,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et en particulier l'article L.5711-1 et suivants,

Vu le Code de l'urbanisme, notamment les articles L142-5 et L153-16,

Vu l'article L.143-18 du Code de l'urbanisme prévoyant le débat sur les orientations du projet d'aménagement stratégique du schéma de cohérence territoriale,

Vu le projet de SCoT Loire Angers arrêté le 4 novembre 2024,

Considérant la proposition d'avis favorable de la Commission aménagement et environnement du Pôle métropolitain Loire Angers en date du 15 janvier 2025,

Considérant que les orientations du projet de PLUi-H de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe sont en compatibilité avec les orientations du projet de SCoT arrêté, plus ambitieuses et vertueuses que celle du SCoT Loire Angers opposable et permettront une bonne déclinaison locale de ce dernier,

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité de formuler :

- **un avis favorable sur le projet de PLUi-H de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe**
- **un avis favorable à la dérogation à l'urbanisation limitée (DUL) soumise par le Préfet de Maine-et-Loire**

Le président,

Christophe BECHU



POLE METROPOLITAIN LOIRE ANGERS

COMITE SYNDICAL

Séance du 27 janvier 2025

12 heures 30

Délibération n°5 – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRANSITIONS : **RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DU POLE A LA FEDERATION NATIONALE DES SCoT**

M. Christophe BECHU, président, expose :

La Fédération nationale des SCOT a pour objet de fédérer les établissements publics chargés de l'élaboration et de la gestion des Schémas de Cohérence Territoriale, afin de favoriser la mutualisation des savoir-faire et l'échange d'expériences. Elle tend :

- d'une part à constituer un centre de ressource et de réseaux pour accompagner et faciliter le travail des élus et des techniciens par l'échange d'informations, d'expériences et de savoir-faire sur divers thèmes (évolutions juridiques, méthodologie d'élaboration et de gestion, témoignages...) et formes (veille juridique, commissions de travail, rencontres).
- d'autre part à porter un discours cohérent et partagé de l'ensemble des structures porteuses de SCoT et à constituer un lieu de réflexion et de prospective et une force de proposition dans les débats nationaux en matière d'urbanisme et d'aménagement, et un espace de partenariat avec les élus locaux et leurs associations, l'État et ses services, les autres associations d'élus et/ou de professionnels.

La Pôle métropolitain Loire Angers a adhéré pour la première fois à la fédération en 2017.

Vu le Code Général des collectivités territoriales, article L. 5711-1 et suivants,

Vu le Code de l'urbanisme, article L. 143-16,

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Pôle métropolitain Loire Angers,

Vu les statuts de la Fédération nationale des SCoT,

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité :

- **de renouveler son adhésion pour l'année 2025 à la Fédération nationale des SCoT et d'acquitter la cotisation annuelle fixée par le Conseil d'Administration de la Fédération nationale des SCoT, correspondant à une cotisation de 0,011 € par habitant,**

Le président,

Christophe BECHU



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Réunion du lundi 27 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à douze heures trente, les délégués du Comité Syndical du Pôle métropolitain Loire Angers, désignés par la communauté urbaine Angers Loire Métropole ou leur communauté de communes, convoqués par voie dématérialisée, le mercredi quinze janvier deux mil vingt-cinq, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Christophe BECHU, président.

ETAIENT PRESENTS

M. BECHU Christophe, M. BERLAND Yves, Mme BOUCHOUX Corinne, M. BRANCOUR Roch, M. DAVY Jean-Louis, M. DEMOIS Jean-Louis, M. FOYER Jérôme, M. GIRARD Jean-Jacques, M. GIRAULT Jérémie, M. GODIN Eric, Mme GROSSET Corinne, Mme GUILLET Priscille, M. HIE Arnaud, M. JOUSSET Mickaël, M. LE BARS Jean-Yves, M. LEBRUN Henri, M. LE GALL Didier, Mme MARQUET Elisabeth, M. PAVILLON Jean-Paul, Mme RICHARD Elsa, M. SCHMITTER Marc, Mme SOURISSEAU Sylvie.

ETAIENT EXCUSES

M. ARLUISON Jean-Christophe, Mme BELLEUT Sandrine, Mme BIENVENU Roselyne, M. BLONDET Jacques, M. de VILLOUTREYS Thierry, M. FOREST Dominique, M. GIDOIN Yves, M. GUILLEUX Jean-Philippe, M. HEBE Jean-Pierre, M. HENRY Maxence, M. LAGLEYZE David, M. MAILLART Philippe, M. MARTIN Jacques-Olivier, Mme MARTIN Maryvonne, Mme MONNIER Marie-Madeleine, M. PRONO Jean-Charles, M. VEYER Philippe.

ETAIENT ABSENTS

Les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20, 2° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS

M. VEYER Philippe
Mme BELLEUT Sandrine
M. DE VILLOUTREYS Thierry
M. BLONDET Jacques
M. GIDOIN Yves
Mme MONNIER Marie-Madeleine
Mme BIENVENU Roselyne

NOM DES MANDATAIRES

M. JOUSSET Mickaël
M. SCHMITTER Marc
M. LEBRUN Henri
M. GIRARD Jean-Jacques
M. BRANCOUR Roch
M. LE BARS Jean-Yves
Mme BOUCHOUX Corinne

POLE METROPOLITAIN LOIRE ANGERS

COMITE SYNDICAL

Séance du 27 janvier 2025

12 heures 30

Délibération n°6 - FONDS EUROPEENS – RENOUELEMENT DE L'ADHESION DU POLE METROPOLITAIN A L'ASSOCIATION NATIONALE LEADER FRANCE

M. Christophe BECHU, président, expose :

Le réseau LEADER France est une association qui regroupe plus de 265 Groupes d'Action Locale (GAL).

Membre de nombreuses instances nationales et européennes, LEADER France est un partenaire reconnu et intervient pour relayer les difficultés des 340 territoires ruraux engagés dans la démarche LEADER mais aussi pour valoriser leurs réussites.

Il est proposé au comité syndical d'adhérer au réseau et ainsi soutenir l'association dans ses différentes missions notamment :

- L'organisation de manifestations en faveur des Groupes d'Action Locale (GAL)
- La défense de la place de la place de la ruralité et de LEADER dans la programmation 2022-2027.

Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 750 €.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- ***Décide de renouveler pour 2025 son adhésion à l'Association nationale LEADER France et de verser la cotisation annuelle correspondante de 750€.***

Le président,


Christophe BECHU



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Réunion du lundi 27 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à douze heures trente, les délégués du Comité Syndical du Pôle métropolitain Loire Angers, désignés par la communauté urbaine Angers Loire Métropole ou leur communauté de communes, convoqués par voie dématérialisée, le mercredi quinze janvier deux mil vingt-cinq, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Christophe BECHU, président.

ETAIENT PRESENTS

M. BECHU Christophe, M. BERLAND Yves, Mme BOUCHOUX Corinne, M. BRANCOUR Roch, M. DAVY Jean-Louis, M. DEMOIS Jean-Louis, M. FOYER Jérôme, M. GIRARD Jean-Jacques, M. GIRAULT Jérémy, M. GODIN Eric, Mme GROSSET Corinne, Mme GUILLET Priscille, M. HIE Arnaud, M. JOUSSET Mickaël, M. LE BARS Jean-Yves, M. LEBRUN Henri, M. LE GALL Didier, Mme MARQUET Elisabeth, M. PAVILLON Jean-Paul, Mme RICHARD Elsa, M. SCHMITTER Marc, Mme SOURISSEAU Sylvie.

ETAIENT EXCUSES

M. ARLUISON Jean-Christophe, Mme BELLEUT Sandrine, Mme BIENVENU Roselyne, M. BLONDET Jacques, M. de VILLOUTREYS Thierry, M. FOREST Dominique, M. GIDOIN Yves, M. GUILLEUX Jean-Philippe, M. HEBE Jean-Pierre, M. HENRY Maxence, M. LAGLEYZE David, M. MAILLART Philippe, M. MARTIN Jacques-Olivier, Mme MARTIN Maryvonne, Mme MONNIER Marie-Madeleine, M. PRONO Jean-Charles, M. VEYER Philippe.

ETAIENT ABSENTS

Les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20, 2° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS

M. VEYER Philippe
Mme BELLEUT Sandrine
M. DE VILLOUTREYS Thierry
M. BLONDET Jacques
M. GIDOIN Yves
Mme MONNIER Marie-Madeleine
Mme BIENVENU Roselyne

NOM DES MANDATAIRES

M. JOUSSET Mickaël
M. SCHMITTER Marc
M. LEBRUN Henri
M. GIRARD Jean-Jacques
M. BRANCOUR Roch
M. LE BARS Jean-Yves
Mme BOUCHOUX Corinne

POLE METROPOLITAIN LOIRE ANGERS

COMITE SYNDICAL

Séance du 27 janvier 2025

12 heures 30

Délibération n°7 – CONSEIL DE DEVELOPPEMENT LOIRE ANGERS : **RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DU POLE METROPOLITAIN A LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT**

M. Christophe BECHU, président, expose :

La Coordination Nationale des Conseils de développement est une association qui pour objet notamment :

- *D'être un lieu d'échanges entre les Présidents et entre les Conseils de développement*
- *D'assurer la valorisation des Conseils de développement*
- *D'exprimer des avis et faire des propositions aux pouvoirs publics*
- *De faire circuler des informations locales et nationales entre les Conseils de développement*
- *D'apporter aux Conseils de développement des services communs ou particuliers*
- *D'organiser des échanges avec les partenaires extérieurs*
- *D'effectuer des études d'intérêt commun*
- *D'organiser et de participer à des manifestations, colloques, rencontres.*

A ce titre, la CNCD fédère les Conseils de Développement de tous les territoires (pays, pôles métropolitains, PETR, agglomération, communauté urbaine ou métropole). Riche de cette pluralité, elle porte l'ambition partagée d'une démocratie participative et territoriale auprès des institutions publiques, politiques, associatives et des réseaux de réflexion.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité :

- **De renouveler l'adhésion du Pôle métropolitain Loire Angers à la Coordination Nationale des Conseils de développement pour l'année 2025,**
- **De verser à la CNCD une participation au fonctionnement sur la base de 0.01 € par habitant pour la communauté urbaine Angers Loire Métropole et de 0.005 € par habitant pour les communautés de communes Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance.**

Le président,

Christophe BECHU



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Réunion du lundi 27 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à douze heures trente, les délégués du Comité Syndical du Pôle métropolitain Loire Angers, désignés par la communauté urbaine Angers Loire Métropole ou leur communauté de communes, convoqués par voie dématérialisée, le mercredi quinze janvier deux mil vingt-cinq, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Christophe BECHU, président.

ETAIENT PRESENTS

M. BECHU Christophe, M. BERLAND Yves, Mme BOUCHOUX Corinne, M. BRANCOUR Roch, M. DAVY Jean-Louis, M. DEMOIS Jean-Louis, M. FOYER Jérôme, M. GIRARD Jean-Jacques, M. GIRAULT Jérémy, M. GODIN Eric, Mme GROSSET Corinne, Mme GUILLET Priscille, M. HIE Arnaud, M. JOUSSET Mickaël, M. LE BARS Jean-Yves, M. LEBRUN Henri, M. LE GALL Didier, Mme MARQUET Elisabeth, M. PAVILLON Jean-Paul, Mme RICHARD Elsa, M. SCHMITTER Marc, Mme SOURISSEAU Sylvie.

ETAIENT EXCUSES

M. ARLUISON Jean-Christophe, Mme BELLEUT Sandrine, Mme BIENVENU Roselyne, M. BLONDET Jacques, M. de VILLOUTREYS Thierry, M. FOREST Dominique, M. GIDOIN Yves, M. GUILLEUX Jean-Philippe, M. HEBE Jean-Pierre, M. HENRY Maxence, M. LAGLEYZE David, M. MAILLART Philippe, M. MARTIN Jacques-Olivier, Mme MARTIN Maryvonne, Mme MONNIER Marie-Madeleine, M. PRONO Jean-Charles, M. VEYER Philippe.

ETAIENT ABSENTS

Les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20, 2° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS

M. VEYER Philippe
Mme BELLEUT Sandrine
M. DE VILLOUTREYS Thierry
M. BLONDET Jacques
M. GIDOIN Yves
Mme MONNIER Marie-Madeleine
Mme BIENVENU Roselyne

NOM DES MANDATAIRES

M. JOUSSET Mickaël
M. SCHMITTER Marc
M. LEBRUN Henri
M. GIRARD Jean-Jacques
M. BRANCOUR Roch
M. LE BARS Jean-Yves
Mme BOUCHOUX Corinne

COMITE SYNDICAL

Séance du 27 janvier 2025

12 heures 30

Délibération n° 8 – CONSEIL DE DEVELOPPEMENT LOIRE ANGERS – Présentation du rapport d'activité

Madame Huguette MACÉ, Présidente du Conseil de développement Loire Angers a présenté en séance le rapport d'activité du Conseil de développement Loire Angers 2024.

Le comité syndical en a pris connaissance.

Le président,



Christophe BECHU



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Réunion du lundi 27 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept janvier à douze heures trente, les délégués du Comité Syndical du Pôle métropolitain Loire Angers, désignés par la communauté urbaine Angers Loire Métropole ou leur communauté de communes, convoqués par voie dématérialisée, le mercredi quinze janvier deux mil vingt-cinq, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Christophe BECHU, président.

ETAIENT PRESENTS

M. BECHU Christophe, M. BERLAND Yves, Mme BOUCHOUX Corinne, M. BRANCOUR Roch, M. DAVY Jean-Louis, M. DEMOIS Jean-Louis, M. FOYER Jérôme, M. GIRARD Jean-Jacques, M. GIRAULT Jérémie, M. GODIN Eric, Mme GROSSET Corinne, Mme GUILLET Priscille, M. HIE Arnaud, M. JOUSSET Mickaël, M. LE BARS Jean-Yves, M. LEBRUN Henri, M. LE GALL Didier, Mme MARQUET Elisabeth, M. PAVILLON Jean-Paul, Mme RICHARD Elsa, M. SCHMITTER Marc, Mme SOURISSEAU Sylvie.

ETAIENT EXCUSES

M. ARLUISON Jean-Christophe, Mme BELLEUT Sandrine, Mme BIENVENU Roselyne, M. BLONDET Jacques, M. de VILLOUTREYS Thierry, M. FOREST Dominique, M. GIDOIN Yves, M. GUILLEUX Jean-Philippe, M. HEBE Jean-Pierre, M. HENRY Maxence, M. LAGLEYZE David, M. MAILLART Philippe, M. MARTIN Jacques-Olivier, Mme MARTIN Maryvonne, Mme MONNIER Marie-Madeleine, M. PRONO Jean-Charles, M. VEYER Philippe.

ETAIENT ABSENTS

Les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20, 2° alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOM DES MANDANTS

M. VEYER Philippe
Mme BELLEUT Sandrine
M. DE VILLOUTREYS Thierry
M. BLONDET Jacques
M. GIDOIN Yves
Mme MONNIER Marie-Madeleine
Mme BIENVENU Roselyne

NOM DES MANDATAIRES

M. JOUSSET Mickaël
M. SCHMITTER Marc
M. LEBRUN Henri
M. GIRARD Jean-Jacques
M. BRANCOUR Roch
M. LE BARS Jean-Yves
Mme BOUCHOUX Corinne